

APF hQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 18 No. 15 Edmonton, mercredi le 20 juin 1984 20 pages 0.50

L'éducation pour francophones:

La politique révisée promise par le ministre est retenue

A la réunion du Conseil général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA), tenue le 26 mai dernier, le président Guy Goyette avait annoncé que la ministre de l'éducation avait promis de rendre publique incessamment une politique révisée sur le droit à l'éducation française pour franco-albertains. Le conseil des ministres du gouvernement provincial en a décidé autrement. C'est ce que les représentants de l'ACFA apprenaient lors d'une réunion avec le ministre King jeudi dernier, 14 juin.

Selon un communiqué que l'ACFA a émis le 15 juin, le Conseil des ministres du gouvernement Lougheed aurait décidé de ne pas émettre pour l'instant la politique révisée à laquelle s'attendait l'ACFA puisque, selon le gouvernement, "La politique actuelle concernant le droit à l'éducation en français en Alberta reflète adéquatement les dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés."

On craint le "blacklash"

Pourquoi ne pas rendre publique une politique révisée sur le droit des francophones à l'éducation en français? Selon le ministre de l'éducation lui-même, M. King, ses collègues au conseil des ministres craignent un "backlash" possible en raison du climat politique actuel. Selon M. Paul Poirier, Directeur général de l'ACFA, le gouvernement albertain ne veut pas risquer une aventure à la manitobaine où le "backlash" a empêché le gouvernement Pawley de légiférer en la matière.

Le Conseil des ministres du gouvernement albertain a également appuyé sa décision sur le "...danger possible d'outrage au tribunal à cause de la contestation judiciaire de l'Association Georges-et-Julia Bugnet.

Toujours selon les collègues de M. King, la politique actuelle sur l'éducation en français rencontre suffisamment les exigences de la nouvelle Charte des droits et libertés enchâssée dans la Constitution canadienne.

"Evidemment l'ACFA n'est pas du même avis, de dire Paul Poirier, puisque nous savons que la politique actuelle date d'avant la charte et qu'elle s'applique au public en général et que rien de spécifique n'est adressé aux francophones. En plus, dit-il, cette politique est permissive dans sa nature est n'a rien d'obligatoire. Elle n'accorde donc pas de garanties".

L'ACFA déçue

L'ACFA s'est dite fortement déçue de cette décision du gouvernement Lougheed puisque l'association porte-parole de la francophonie albertaine avait accepté la voie de la négiciation pour trouver une solution "albertaine" concernant le droit à l'éducation en français, solution qui aurait été reflétée dans cette politique révisée du gouvernement et dont l'application aurait été assurée dès septembre 1984 par un ensemble de directives adressées aux conseils scolaires et dont l'enchâssement légal se serait fait par le biais d'une loi scolaire révisée en 1985.

Selon M. Poirier cependant le fait que le gouvernement Lougheed a décidé de ne pas rendre publique cette nouvelle politique concernant le droit à l'éducation française pour francophones ne veut pas dire que la loi scolaire, dont la révision se fait actuelement, ne reflètera pas les revendications de l'ACFA. Le ministre King a effectivement laissé entendre qu'une grille de critères et de recommandations, en ce qui a trait à l'établissement et à l'administration de programmes et d'écoles francophones, sera mise à la disposition des conseils scolaires dès septembre prochain.

Poursuite judiciaire possible

Mais la révision de la loi scolaire se poursuit et l'ACFA ne connait toujous pas la politique officielle du gouvernement provincial en matière d'éducation pour francophones. C'est pourquoi l'ACFA étudiera la possibilité d'intenter une poursuite judiciaire.

Selon M. Poirier, toutes les hypothèses sont à l'étude, voir même la possibilité d'accorder l'appui de l'ACFA à la cause de l'Association Georges-et-Julia Bugnet, plutôt que de commencer une nouvelle cause.

L'ACFA n'est pas en mesure présentement de dire à quel moment sera prise la décision de lancer une poursuite judiciaire. "La stratégie de vouloir négocier une entente prime encore sur celle de forcer le gouvernement à agir," de dire M. Poirier. Il poursuit en disant, "En autant que la loi scolaire révisée accorde le droit à l'éducation francophone et les dispositions pour y assurer les services nécessaires, on a pas besoin de l'étape d'une politique révisée rendue publique ni d'une poursuite judiciaire".

Chose évidente cependant selon M. Poirier, l'ACFA ne peut pas laisser à la discrétion d'un ministre de l'éducation ou à un gouvernement, le sort des francophones. Il faut que dans la nouvelle loi scolaire, et dans les règlements qui s'y rattacheront, les droits des francophones y soient bien enchâssés une fois pour toute.



De gauche à droite: Normand Fontaine, animateur de Radio Tam-Tam, Denise Rousseau, gagnante du 2ième prix, Ginette Allaire, gagnante du 1er prix et Denis Collette, directeur de la radio CHFA. Mesdames, félicitations!

CHFA est heureux d'annoncer les gagnants du concours "La parole en bouche"

Depuis le mois de septembre, l'émission "Radio Tam-Tam" diffusée sur les ondes de CHFA, tenait le concours "La Parole en Bouche". Ce concours étant maintenant terminé, il nous fait plaisir de vous dévoiler le nom des deux gagnants: madame Ginette Allaire se mérite le premier prix, soit la collection complète des dictionnaires Robert et madame Denise Rousseau se voit attribué le deuxième prix, soit un ensemble de trois crayons plaqués or, de marque Shaeffer.

Nous tenons à féliciter encore une fois nos gagnantes et à souhaiter une meilleure chance, pour une prochaine fois, à tous ceux qui ont participer à "La Parole en Bouche".

Co-opérative d'habitation "Cartier du Collège"

Par Jean-Luc Soucy

Une co-opérative d'habitation francophone verra le jour sous peu à Edmonton. En effet, les démarches pour établir une co-opérative d'habitation francophone à Edmonton ont été entreprises à l'automne 83. Selon notre interlocutrice, Agathe Gaulin, les membres devraient être en mesure de prendre possession des lieux aux environ de Noël 1984 ou, au plus tard, au printemps 1985.

La population Albertaine se souviendra peut-être qu'il y a déjà eu une tentative de co-opérative d'habitation au début des années 80, mais dû au manque de terrains abordables, l'idée devait mourir de sa belle mort.

La deuxième tentative de co-opérative d'habitation semble plus prometteuse. En effet, les démarches ont été complétées avec la Société Canadienne d'Hypothèque et de logement en ce qui a trait au financement de la co-opérative. Lors d'une assemblée générale d'information, les personnes présentes intéressées à se former en co-opérative se sont élues un comité de direction, formé de: Ovila Morissette, Dorothée Côté, Agatha Gaulin, Suzanne Béliveau et Raymond Vander Heighe.

Les statuts et règlements ont été acceptés à une subséquente assemblée. Il a été décidé que pour être membre de la co-opérative d'habitation "Cartier du Collège", les personnes désireuses d'habiter en co-opérative se devaient d'être 1) francophone, 2) âgée de 18 ans ou plus, 3) adhérer au principe co-opératif, soit; que les membres sont à mi-chemin entre la location et être propriétaire de l'unité ou ils habitent, en plus ils doivent respecter certain règlements votés par l'assemblée générale.

La co-opérative Cartier du Collège sera, vraisemblablement, une co-opérative dispersée, en ce sens que quelque trente unités ou logements, ne seront pas nécessairement regroupés à un seul endroit de la métropole albertaine, mais pourraient très bien se retrouver dispersés en deux, trois ou même plus de locations à Edmonton; le tout dépendra de la disponibilité du ou des terrains abordables.

Il est à remarquer que les membres actifs de la co-opérative Cartier du Collège ne paieront pas de loyer plus élevé que 25% de leur revenu annuel, ou encore; l'équivalent du prix minimum pour un loyer semblable dans le même secteur de la ville.

La co-opérative d'habitation Cartier du Collège comprendra quelque 30 unités, qui pourront accomoder tous les genres de locataires, en ce sens que les célibataires, les familles avec ou sans enfants, les familles mono-parentales pourront se trouver une unité à leur goût. Deux unités ont été spécialement prévues pour pouvoir accomoder les personnes handicapées.

Il va de soit qu'il y a déjà une certaine liste d'attente, mais les personnes intéressées à devenir membre et placer leur nom sur la liste d'attente, ou encore, à en connaître plus sur la co-opérative d'habitation, peuvent communiquer avec une des personnes du comité de direction ci-haut mentionnées.

Un service de formation

Une nécessité!

Dans les débuts du Mouvement, il existait, ce qui s'appelait à l'époque, des cercles d'études. Les personnes désireuses de fonder une caisse populaire, par exemple, fréquentaient ce cercle environ deux (2) ans afin d'acquérir les connaissances nécessaires à l'implantation d'une caisse.

Les personnes qui voulaient se faire élire au conseil d'une caisse suivaient ces cours avant même de se présenter aux élections. Bien sûr, il ne s'agissait pas de cours de haute finance, mais une fois ces connaissances acquises, les administrateurs et les membres de comités connaissaient très bien leur rôle et leurs responsabilités.

Par contre, depuis une vingtaine (20) d'années, ce n'est plus du tout la même chose; les cercles d'études sont disparus, les changements rapides dans la vie économique et sociale du pays ont modifié la façon et les techniques d'administrer nos caisses.

Ainsi, nous nous rendons compte aujourd'hui qu'un très grand nombre de dirigeants et/ou de directeurs de caisse n'ont pas reçu la formation appropriée.

Sans même avoir évalué avec précision les domaines dans lesquels des sessions de formation devraient être offertes aux caisses, il est indéniable que le besoin existe. Malheureusement votre fédération ne peut y répondre, faute de ressources financières et humaines.

Présentement, les cours ou sessions disponibles proviennent de sources extérieures de notre Mouvement; soit du Mouvement Desjardins, soit du Mouvement anglophone de la province ou encore d'entreprises spécialisées et de certaines universités.

Habituellement, la participation à ces cours coûtent chère et souvent le contenu ne répond pas entièrement à nos besoins puisque nous n'y possédons aucun contrôle.

La formation est malheureusement un item qui est ignoré dans la préparation des budgets, très souvent parce que nous ne sommes pas sensibilisés à son importance et surtout parce qu'elle n'apporte pas un rendement immédiat.

Il est vrai qu'à court terme, ces investissements rapportant peu. Par contre, c'est à moyen et long termes qu'il est possible d'en bénéficier. Il est facile d'évaluer combien chacune de nos caisses a pu épargner depuis les cinq (5) dernières années en négligeant d'accorder des sommes suffisantes à des activités de formation.

Toutefois, pouvons-nous estimer combien ces "économies" nous ont coûté et nous coûteront? La majorité des caisses qui ont connu ou connaissent des problèmes de rentabilité auraient pu les éviter en bonne partie si leur personnel et leurs dirigeants avaient pu bénéficier de la formation appropriée.

Au cours de 1981 et 1982, les réserves de nos caisses ont diminué de 6.5 millions(9). Quelle partie de cette somme est due à un manque de formation?

Les études et les analyses effectuées à l'intérieur des activités du Fonds de stabilisation nous démontrent très clairement à quel point notre Mouvement a un besoin urgent d'un service de formation.

Nous ne pouvons réellement plus nous permettre de continuer à opérer sans se doter de programmes qui nous aideront à augmenter notre efficacité. Bien sûr, cela coûtera sans doute un peu plus dans l'immédiat, mais combien de fois profitable dans les années à venir!

Tiré: Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario

A Rivière la Paix

C'est le temps de fêter...

TANGENT le 23 juin LA ST-JEAN

Les organisateurs de la fête St-Jean Baptiste (Comité de Parents de Tangent) invitent tout le monde... à se rendre au Parc Tangent (Highway 740 avant le traversier) pour fêter avec eux.
On promet une très belle soirée, plusieurs talents de chez-nous se présenteront, en autre, la Fanfare de l'école G.P. V. de donnelly, les Plein Soleil de St-Isidore, les Dandinettes de Girouxville, des violonneux, du chant folkloriques, etc. etc...
La soirée sera clôturée par un grand feu de la St-Jean.
C'est à 20 h. Tél: 359-2126.

PEACE RIVER le 23 juin à 21 h LA ST-JEAN

Il paraît qu'à Peace River, le Comité culturel organise aussi une petite fête de la St-Jean. Les danseurs de St-Isidore seront de la fête et bien d'autres. Pour de plus amples informations, téléphoner à Greg Leblanc 624-1230.

ST-ISIDORE le 30 juin FETE DU CANADA

Dès 9 h du matin c'est la levée du Drapeau, suivie de la messe et d'un bon déjeuner aux crêpes. Ensuite ce sera les parties de balles pour les adultes et les jeunes - une parade de bicyclettes à 14 h - le concours de sciottage à 15 h - le souper au Kentucky à 17 h 30.
A 19 h la fête continue avec les talents de chez-nous, suivie d'une danse au centre culturel et du feu de camp à 24 h.
Le Comité de la Fête du Canada de St-Isidore espèrent voir beaucoup de visiteurs de toute la région... Pour plus d'information, communiquer avec le président Gilles Bouchard - 624-8370.

Les oiseaux de Jean-Luc Grondin

Edmonton - L'exposition Les oiseaux de Jean-Luc Grondin visite la ville d'Edmonton du 12 juin au 26 août 1984. L'exposition se tiendra au Alberta Provincial Museum, 12845 - 102e avenue, Edmonton.

Monsieur Michel Boivin, directeur du Bureau du Québec à Edmonton a indiqué qu'il est heureux d'associer le Bureau du Québec dans l'Ouest canadien à la tenue de cette exposition d'envergure. M. Boivin a tenu à souligner à cette occasion, l'excellente collaboration du Alberta Provincial Museum dans la promotion des oeuvres de cet artiste québécois de renom.

Les oiseaux de Jean-Luc Grondin sont une série de quarante tableaux de cet éminent peintre animalier québécois représentant les oiseaux de l'est canadien dans leur habitat naturel.

Jean-Luc Grondin est né au Québec, dans la Beauce, en 1938. Il est diplômé de l'Ecole des Beaux Arts de Québec et fut dessinateur au Jardin Zoologique de Québec. Depuis 1975, il se consacre uniquement à la peinture.

Jean-Luc Grondin a participé à des expositions d'envergure internationale. Ses oeuvres sont exposées au Musée National des Sciences Naturelles et ses illustrtions ont servi à la confection de volumes pour la Société zoologique de Québec et pour Parcs Canada.

L'exposition, qui traverse le Canada, est organisée par le docteur Jean Bédard de l'Université Laval à Québec, et est réalisée grâce à la participation du ministère des Affaires culturelles du Québec. L'exposition s'est déroulée à Toronto et à Winnipeg et quittera Edmonton pour Montréal et Vancouver.

Club des aînés de l'Immaculée



Une bonne représentation du Club des aînés de la paroisse Immaculée Conception d'Edmonton.

Par Juliette Amiot

Mercredi le 16 juin, avait lieu le pique nique annuel au Lac La Nonne. M. et Mme Arsène Morin nous invitent tous les étés à passer une journée agréable à leur chalet au bord du Lac.

M. Morin est un ancien vétéran, ils étaient 3 copins: M. Morin, son beau-frère Roger Durand et Paul Emile Desjardins. Revenus de la guerre, ils achetèrent chacun un lot au bord du Lac La Nonne et y construisirent chacun un chalet. M. Desjardins est maintenant décédé. M. et Mme Durand demeurent dans leur petit chateau toute l'année. Comme par l'année dernière, M. Durand nous a donné une démonstration avec son Ultralight Aircraft. Nous avons tous joui de cette démonstration. Malgré la menace de mauvais temps et quelques coups de tonnerre, la journée s'est passée sans pluie.

Nous avons pu manger dehors et les hommes ont pris quelques poissons. Nous sommes tous revenus enchantés de notre journée.

Merci, à M. et Mme Morin pour tout le trouble qu'ils se sont donnés pour nous recevoir.

M. et Mme Camille Morin sont partis pour un voyage à Otawa pour visiter leur fille.

Approbation pontificale d'un institut séculier

Récemment, l'Institut Séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée recevait son approbation pontificale. Par la suite Mgr Laurent Noël, évêque de Trois-Rivières remettait officiellement le Décret à Mlle Lucile Authier, responsable générale. C'est le premier institut séculier canadien à obtenir cette approbation.

L'Institut séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée a été fondé par le Père Louis-Marie Parent, o.m.i. en 1952, sur le conseil de Mgr Henri Routhier, o.m.i. alors Vicaire apostolique de Grouard.

Une approbation pontificale, de quoi s'agit-il?

Par cette approbation pontificale, l'Institut déjà intégré à plusieurs églises locales, est uni à l'Église universelle et à son mystère de sorte que sa spiritualité et sa mission deviennent désormais partrimoine de l'Église toute entière.

De plus, cette approbation donnée par Jean-Paul II fait en sorte que dorénavant, tout en conservant une juste autonomie de vie, l'Institut est soumis immédiatement et exclusivement au pouvoir du Saint-Siège en ce qui concerne sa discipline interne.

Développement de l'Institut

La foi audacieuse du Père Louis-Marie Parent, conjugée à la générosité ardente des pionnières, a rendu possible l'implantation de l'Institut dans 23 pays. l'Institut comprend des membres autochtones et il est également dirigé par des responsables authoctones.

Vocation et mission de l'Oblate

L'oblate est une laïque consacrée vivant dans les conditions ordinaires de son milieu social où elle y assume sa responsabilité humaine et chrétienne. Elle travaille à la transformation du monde, à la manière d'un levain, étant animée par la charité du Christ..

C'est dans son travail quotidien et dans toutes les circonstances de son existence qu'elle exerce son apostolat. C'est là que, progressivement, elle découvre le mode de présence et d'action auquel l'Esprit-Saint, par la voix de l'Église et de l'Institut, ne cesse de l'appeler pour construire un monde plus juste et plus humain.

Où les trouve-t-on au Canada?

L'Institut compte au Canada 380 membres demeurant dans les provinces du Nouveau Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta.

Pour information, communiquer avec le Secteur Ouest Canadien, #5, 11112 - 129e rue, Edmonton, Alberta, T5M OY5, 453-2551 ou 488-4704.

A l'honneur à Edmonton

Soeur Carmel Joly et Fernand Champagne

Par Claude Roberto

Soeur Carmel Joly et M. Fernand Champagne prennent leur retraite après une quarantaine d'années passées dans l'enseignement. Ils étaient à l'honneur mercredi dernier lors d'une réception à l'école J.H. Picard d'Edmonton.

Soirée qui a réuni anciens élèves, professeurs, parents et amis et au cours de laquelle d'innombrables souvenirs ont refait surface. A mentionner aussi des discours remplis d'émotion ... et d'humour.

"Franciser l'Alberta et répandre la foi catholique". Telles ont été les deux grandes ambitions de M. Champagne pendant sa carrière d'enseignant. Et comme il le précise, il est loin d'avoir échoué. "Nous allons enfin avoir notre école francophone et le Pape nous rendra visite en septembre", souligne-t-il avec un sourire.

Ses projets pour l'été: un long voyage en Europe. Et pour l'automne, peut-être quelques suppléances, "juste de quoi rester en contact avec les écoles". Car M. Champagne affirme aimer les jeunes... "même si ces derniers trouvent parfois ma discipline un peu sévère".

M. Champagne a fait son cours secondaire au Collège Saint-Jean pour poursuivre des études universitaires en littérature française à Ottawa et en psychologie à Montréal. Il a enseigné pendant 24 ans au Collège Saint-Jean, dont il a été aussi directeur, et il est ensuite rentré dans le corps professoral de l'école J.H. Picard.

"Le meilleur professeur de latin, le meilleur professeur de français, le meilleur professeur de mathématiques", disent ses amis.

Soeur Carmel Joly a étudié à Saint-Paul et à Edmonton. Pendant 12 ans, elle a enseigné à Picard les langues, la littérature, la dactylo et la catéchèse.

"La routine de l'école, son atmosphère, les grands élèves vont me manquer", affirme-t-elle. "Les cloches me sonneront longtemps dans les oreilles".

Mais, ajoute-t-elle, "je ne fais pas mes adieux. Je reste dans les environs, sur la 95e rue".

Cet automne, Soeur Joly sera membre d'une équipe diocésaine qui aidera les parents à enseigner la catéchèse. Et ce serait pratiquement un emploi à temps plein. Elle aussi, semble-t-il, ne veut pas quitter les jeunes auxquels elle a consacré une grande part de sa vie.



Soeur Carmel Joly



M. Fernand Champagne

une retraite bien méritée qu'ils ont gagné à force de dévouement et de persévérance.

Fort McMurray

Succès de l'exposition touristique et commerciale

Par Manon Gallant

Pour la quatrième année consécutive l'exposition commerciale de Fort McMurray, s'est tenue les 4, 5 et 6 mai dernier au MacDonald Island Recreational Complex.

Coordonné par le Tourist & Convention Bureau, organisme favorisant le développement touristique de Fort McMurray, à travers le pays, cet événement a attiré près de 34,000 visiteurs.

Deux cent vingt kiosques ont ainsi été mis sur pied. Les marchandises et oeuvres exposées provenaient à 75% de Fort McMurray et à 25% d'autres régions.

Ce "spectacle" commercial s'avérait des plus diversifié traitant de sport, d'art, de technologie, d'éducation, de récréation, de commerce.

Par ailleurs, l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale de Fort McMurray, s'est impliquée une fois de plus à l'organisation de ce "gigantesque manège exhibitionniste" en créant un kiosque à son image.

En effet, ce dit kiosque a été réalisé grâce au remarquable esprit coopératif des membres et bénévoles de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Ces francophones ont contribué à promouvoir leur culture en présentant des livres, des disques, de l'artisanat et de la poterie synonymes des connaissances et des traditions françaises d'hier et d'aujourd'hui.

Somme toute, cette exposition commerciale de mai 84 fut une réussite sans précédant, couronnant ainsi les efforts de l'ACFA et de ceux de la structure organisationnelle même du projet.

Certes, l'impact d'un tel événement se répercutera sur le développement des entreprises et organismes impliqués, conférant de ce fait à la ville hôtesse une renommée florissante au plan économique et touristique.

Mythes tenaces concernant l'alcool

On estime à environ 85 p. 100 le pourcentage des Canadiens qui sont des buveurs sociaux et qui boivent de temps en temps, assez fréquemment ou très souvent. Pourtant, selon les commissions et fondations provinciales de recherche sur les toxicomanies, bon nombre des gens qui boivent ne possèdent que de vagues connaissances au sujet de l'alcool.

Voici quelques vérités fondamentales:

- Ce n'est pas vrai qu'il vaut mieux prendre de la bière. Une bouteille de bière ordinaire (5 p. 100 d'alcool) contient la même quantité d'alcool que 43 ml (1.5 once) d'eau-de-vie ou que 140 ml (5 onces) de vin de table.
- Lorsqu'une personne "porte bien l'alcool", cela signifie habituellement qu'elle a développé une tolérance à l'égard de cette substance. Lorsque cela se produit, elle a besoin d'absorber une plus grande quantité d'alcool qu'avant pour obtenir le même effet.
- Lorsqu'on prend en même temps de l'alcool et un antihistaminique. L'alcool a encore plus d'effet sur l'organisme qu'en temps normal. Le même phénomène se produit lorsque l'alcool est absorbé en même temps que d'autres médicaments tels que les tranquillisants, les barbituriques et les sédatifs.
- L'alcool fournit des calories et peut faire engraisser. Une bouteille de bière moyenne de 341 ml (12 onces) fournit 630 kJ (150 calories) et un verre de vin de table de 140 ml (5 onces) fournit 360 kJ (85 calories). Si l'alcool remplace une diète équilibrée, cela peut entraîner des carences alimentaires.
- Le fait de changer de boisson alcoolisée ou de mélanger les boissons alcoolisées ne rend pas ivre plus rapidement. L'alcool, c'est de l'alcool.
- Il n'existe aucun moyen qui permette de devenir sobre rapidement, parce que l'organisme décompose toujours l'alcool au même rythme. Rien, pas même du café noir ni une douche froide, ne peut accélérer le processus.
- Il n'est pas bon de prendre un bon coup lorsqu'on a froid, parce que l'alcool, qui est un dépresseur, abaisse la température du corps.
- Ce n'est pas vrai que l'alcool a une grande valeur nutritive. Il contient des hydrates de carbone, ce qui fait qu'il fournit des calories, mais il ne contient ni sels minéraux, ni acides aminés (contenus dans les protéines), ni vitamines. En fait, les gens qui boivent régulièrement risquent de souffrir éventuellement d'une grave carence en vitamines.

Pour de plus amples informations au sujet de l'alcool, écrivez à la Direction de la promotion de la santé, Santé et Bien-être social Canada, Case postale 8888, Ottawa, K1G 3J2 pour obtenir gratuitement le dépliant intitulé "Propos sur l'alcool".

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an: 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Rencontre des LEMIEUX

L'année 1984 marquera le 340e anniversaire de l'arrivée de Pierre et Gabriel Lemieux au pays. Des recherches faites par l'Association dans les Archives de France permettent d'étendre les connaissances généalogiques de la famille jusqu'à l'an 1384: donc plus de 600 ans d'histoire. Cet événement particulier sera souligné par la grande fête des Lemieux qui aura lieu à Québec les 3, 4 et 5 août prochain au PEPS de l'Université Laval. Dans un esprit familial et d'amitié, ce ralliement de trois jours, auquel nous convions tous les descendants des Lemieux à participer, sera une occasion unique de se rencontrer, de se connaître entre cousins, d'en savoir un peu plus sur les personnes qui nous ont précédés. D'ici là pour plus d'informations concernant le programme des festivités, nous vous invitons à consulter ces coordonnées:

Pour Québec et sa région

Lucie Leblé
C.P. 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2
Tél: (418) 653-2137

Pour Montréal et sa région

Gérard Lemieux
5358, St-Dominique, Montréal (Québec) H2T 1V5
Tél: (514) 256-1706,270-7473,366-1087

Election du nouveau conseil d'administration au Club Richelieu



De gauche à droite: Mme André Lizaire, Viateur Audy, René Blais, président élu, Guy Ouellette, Paul Pilon, Aimé Arès et Henri Dicaire.

Par Michel Rocher

Le mardi 12 juin a eu lieu l'élection du nouveau Conseil d'Administration du Club pour la saison 84-85, l'élection s'est passée dans une ambiance fort détendue.

Le nouveau président, M. René Blais, bien connu de tous les francophones a été élu à l'unanimité. Ont également été élus, M. Gaston Provencher en qualité de vice-président et René Paquin, trésorier.

Le bureau sortant après avoir brossé un tableau des réalisations accomplies pendant son exercice, a eu droit aux remerciements et aux félicitations de tous les membres présents pour le travail effectué pendant l'exercice 1983-84.

Au cours de la réunion nous avons appris la nomination du Richelieu André Lizaire en qualité de Chevalier de Colomb. Félicitons le récipiendaire pour cette flatteuse distinction qui honore un membre de notre club.

La soirée s'est terminée après avoir entonné tous ensemble de tout coeur le chant du Richelieu et Oh! Canada.

Le Franco s'associe à tous les membres du Richelieu pour souhaiter une bonne route au Club pour la prochaine année.

A Legal

Excellente année pour les danses folkloriques

Le 6 mai après-midi, les deux troupes de danses folkloriques de Legal terminaient leur année d'activités. C'est alors qu'on organisait un thé au Centre récréatif pour la présentation de leur spectacle.

La troupe des petits "Les étoiles" était vraiment mignonne dans leurs costumes si habilement confectionnés par Mme Doreen Bouclin. Un grand merci à Doreen pour avoir cousu tous les costumes des deux troupes. Ses talents de couturière furent clairement démontrés.

Malheureusement peu de gens se rendirent pour le spectacle. Pourrait-on attribuer ce manque d'intérêt à un manque de publicité?. À la fin de mai, lors de la semaine d'éducation à l'école, nos danseurs profitaient de l'occasion pour donner un spectacle. Une audience considérable s'y était ensemblée pour regarder les kiosques et écouter des discours préparés pour cette soirée.

D'après les commentaires des gens, on s'est rendu compte que plusieurs ne sont pas au courant de nos troupes de danseurs. Ce fut une excellente manière de les informer et de démontrer ce que fait l'ACFA régionale Morinville-Legal.

Après une année fructueuse, nous remercions sincèrement nos deux institutrices, Marie-Thérèse Cyr et Suzanne Granger. Merci aussi à nos danseurs et nous souhaitons à tous beaucoup de succès dans l'avenir.

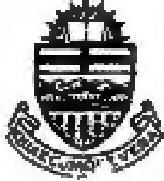


Mme Suzanne Granger avec sa troupe de danse folklorique.



Marie-Thérèse Cyr dirigeait la troupe des petits "Les étoiles".

The University of Alberta
Faculté Saint-Jean



Technicien en Audio-Visuel

Tâche:

- veiller à l'organisation du laboratoire audio-visuel et au bon fonctionnement des appareils.
- agir comme personne ressource auprès du personnel et des étudiants en ce qui concerne les appareils audio-visuels et les micro-ordinateurs;
- assurer les heures d'ouverture du laboratoire et le système de prêt.

Qualifications:

- Expérience et/ou formation en audio-visuel NÉCESSAIRE
- BILINGUE
- Connaissance des micro-ordinateurs
- Diplôme secondaire

Traitement:

- Salaire mensuel de base $1597.00/mois en fonction des qualifications et de l'expérience. Contrat de 8 mois - septembre à avril.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae:

J. Turcotte
Faculté Saint-Jean
8406 - 91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

L'Université de l'Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi. Selon les règlements de l'Immigration Canadienne, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidants permanents.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Où est la parade?

Toute une fin de semaine sportive! Un cheval qui meurt, une course d'autos, quelques bons combats de boxe, trente-neuf parties de baseball, quelques rencontres de football, du golf plus qu'excitant et du tennis international. Dans ma folie de ne rien manquer, j'ai tout manqué. Je me promenais assez d'un poste à l'autre que je n'ai rien vu... Saviez-vous que les Trappers d'Edmonton avaient remporté le championnat? Moi, non plus. Et où est la parade ce matin?

Cette histoire de moitié de saison m'énerve réellement. En fait, je devrais dire que ça m'agace. Le principe voulant que cela permette à plus d'une équipe d'accéder aux séries a ses bons côtés, mais le ridicule qu'entraîne ce principe a tôt fait d'annihiler ses avantages.

Quel intérêt ont les amateurs à suivre les Trappers d'ici la fin de la saison. Il n'y a plus de course au championnat possible, puisque l'équipe accèdera directement aux séries. Les quelques soixante-dix rencontres qui restent à disputer deviennent rapidement une formalité. Plusieurs diront que ces rencontres sont toutes aussi importantes puisqu'un second championnat permettrait à l'équipe d'accéder directement à la finale, sans avoir à affronter un adversaire en demi-finale, mais le fait de sauter cette ronde est tout aussi dangereux parce qu'il implique une semaine de vacances avant la série finale.

La décision de la ligue du Pacifique d'opter pour un tel format avait également pour but de protéger les équipes contre les promotions de joueurs plus talentueux au niveau majeur. C'est un fait bien connu que les équipes majeures passent leur temps à venir chercher les meilleurs effectifs mineurs pour soit remplacer un de leurs réguliers blessé ou pour mieux juger les talents de ces joueurs. Par conséquent, les équipes de niveau "AAA" se voient rapidement et souvent démunies de leurs étoiles. Mais tel est le prix à payer à tous les niveaux mineurs et pourtant, seule la ligue du Pacifique a adopté le format "deux saisons en une".

Autre chose assez évidente: l'équipe qui remporte la seconde moitié a davantage de chances de se qualifier pour la finale. Cet énoncé est basé sur la simple théorie du momentum. Vous rappelez-vous de la saison 1981? Les Expos avaient remporté la seconde moitié de la saison et avaient subséquemment éliminé Philadelphie pour passer à la finale. Philadelphie? Ils n'avaient rien fait qui vaille dans la seconde moitié de la saison. Et si vous cherchez encore plus loin, ce format avait défié toutes les lois de la moyenne, puisque les Reds de Cincinnati avaient remporté plus de rencontres que toute autre équipe de la Ligue Nationale et pourtant, ils n'étaient même pas dans le portrait des éliminatoires.

Pourquoi ne pas modifier ce calendrier ridicule? Pourquoi faire d'un beau sport d'été un sport de printemps et d'automne? Regardez l'intérêt qui s'accroît dans les ligues majeures avec quatre belles courses au championnat, avec encore plus de trois mois à disputer.

Je suis fort content pour les Trappers d'Edmonton et je continuerai à les encourager tout au long de la seconde tranche de la saison. Je suis également fier de voir une autre de nos équipes professionnelles atteindre les séries d'après-saison. Je suis seulement un peu déçu de voir ces succès survenir au mois de juin.

Bonne Semaine!



A VENDRE

A vendre deux hauts-parleurs Philips SX800 70 watts chacun, état de neuf. $250. la paire. Appeler 439-9575.

Maison mobile à vendre: 2 chambres à coucher, poêle, frigidaire, laveuse, sécheuse, tapis mur à mur. Située à 5 minutes de Capilano et Co-op. Excellente condition. 466-1442.

2 budgies (oiseaux) à vendre 20$, cage non comprise téléphonez au 437-2696.

Petit poêle à vendre 35$ neuf, bon pour le camping. 437-2696.

Maison à vendre par le propriétaire 1,300 pieds carrés sous-sol fini avec foyer et sauna idéal pour famille avec enfants. 6931 - 145e rue. Tél: 483-1622.

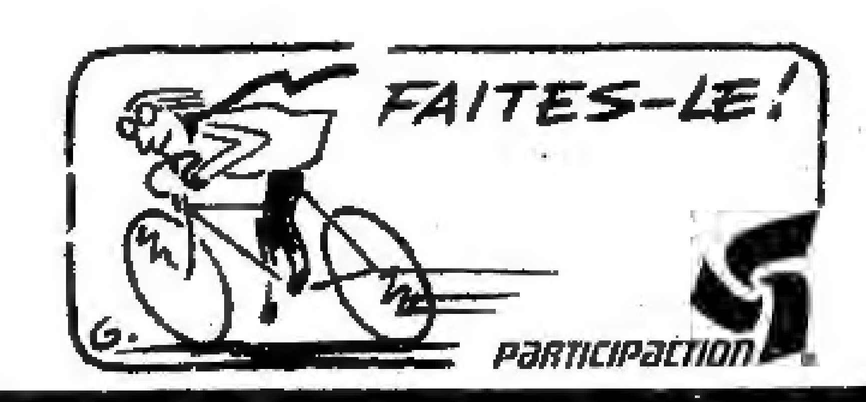
Domestiques

Je désirerais une personne mature et responsable pour le soin de notre fils de 5 mois; 5-8 jours par mois - NON fumeur. Rita, Blue Quill 438-3395.

Cherchons gardienne près du centre-ville pour 1 après-midi par semaine et soirée sur demande. Expériences et références requises Danielle 488-3385

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

Besoin de filles pour travailler dans une maison privée. Pour plus de renseignements 481-7777 demandez Brigitte.





—Jure-le-moi, que tu ne m'oublieras pas pendant mon absence...
—Mais oui, mais oui! J'ai fait un noeud à mon mouchoir

Avis de vente

Les offres dans une enveloppe scellée clairement indiquée soumission cachetée #4150-84-023, seront reçues jusqu'à midi, 11 juillet 1984, par M. A. Stevenson, Directeur régional - Approvisionnement et Matériel, Canadien National, 26e étage, 10004 - 104e avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0K2, pour l'achat et l'enlèvement de la propriété des voies ferrées de:

1980 Plymouth Volare, No. de série HE41GAF170734, No. de l'unité T020093

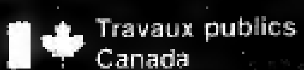
situé à Edmonton, Alberta

Les conditions de la vente seront "telles qu'elles ou ils sont". Les enchérisseurs choisis devront faire le paiement au complet immédiatement après avoir été notifié de l'acceptation de l'offre et avant l'enlèvement. Les objets doivent être enlevés dans les cinq (5) jours qui suivent la conclusion de la vente.

Pour fixer un rendez-vous de visionnement communiquez avec - M. D. Affleck, téléphone 476-6191.

Les dépôts d'offre ne sont pas requis. Le ministère n'acceptera pas nécessairement ni la plus élevée ni aucune offre. Le nom de l'enchérisseur, son adresse et numéro de téléphone doivent paraître clairement sur l'offre soumise.

A. Stevenson
Directeur Régional - Approvisionnement et Matériel.



Appel de propositions

Les propositions scellées pour la location des aménagements décrits ci-dessous, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Région de l'Ouest, Travaux Publics Canada, Salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiées.

LOCATION

Projet 10-84
Location d'espace à bureau
Environnement Canada
Edmonton, Alberta

Aménagement pour bureaux de classe "A" incluant approximativement 5000 m2 d'espace à louer, et mètres carré en location d'entreposage et 242 stationnements (si à l'extérieur de la zone principale) et/ou 61 stationnements (si à l'intérieur de la zone principale), dans la ville d'Edmonton, Alberta.

L'édifice soumise doit fournir un horizon libre de 180 degrés et ne sera pas à proximité d'installation de transmetteur radiophonique ou à micro-ondes qui pourraient affecter le résultat des données. Aussi, il est à noter que 265.0 mètres carré d'espace de plancher doit contenir une capacité de chargement de 7.2 km/m2 (150 lbs/p.c.).

L'endroit doit être accessible au transport en commun, à trente minutes d'intervalle, avec un arrêt d'autobus situé à 400 mètres de l'édifice. L'édifice doit suivre le Programme d'intérieur et d'extérieur de signalisation de l'Identité fédérale de même que les règles du Commissaire du Département des incendies. Il doit y avoir accès et service pour les handicapés.

Certaines demandes telles ajustement pour satellite et centre pour ordinateur seront exigées.

Le propriétaire sera responsable des taxes, services communautaires et autres et la Couronne se chargera de la location et l'escalation possible de la propriété sur taxes foncières et coûts opérationnels sur un nombre établi d'années. L'aménagement doit être disponible le 15 janvier 1985 pour une période de cinq (5) ans avec deux (2) options d'un an.

Date de fermeture: **15 h (HAR) vendredi 13 juillet 1984**

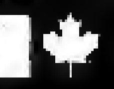
Pour de plus amples détails contactez:
M. Mel Gares
a/s Chef, Service de fourniture
Téléphone: (403) 420-3268

INSTRUCTIONS

Les propositions doivent contenir le prix de l'espace sur une base de mètre carré incluant une provision pour tous les services et doivent être soumises sur les formulaires fournis par le Ministère.

La plus basse ni toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Canada



DOSSIER: CL46310 bfc Cold Lake (Alberta) Pavage des aires stationnements et Chemins.

DATE DE FERMETURE le mardredi 11 juillet 1984

DEPOT POUR DOCUMENTS: $100

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 (heure avancée de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défence (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à

Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer, Grande Prairie, ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

SIMPLIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION SUR LE CÂBLE

Le C.R.T.C. a annoncé son intention de donner suite à des mesures visant à assouplir la réglementation des tarifs des compagnies de télédistribution importantes en permettant aux entreprises de classe A (6,000 abonnés ou plus) et de classe C (entre 3,000 et 6,000 abonnés) de modifier leurs frais d'installation sans approbation préalable du Conseil (Avis 1984-143). Le Conseil a également invité le public à commenter d'autres questions relatives à la réglementation tarifaire. L'apparution de nouvelles techniques ont permis la prestation d'un éventail grandissant de services, y compris Cancom, la télévision payante, les services d'émissions spécialisées et divers services hors-programmation. De tels développements, ainsi que l'introduction de l'étagement des services de télédistribution et d'autres politiques adoptées par le Conseil ont influé considérablement sur les activités titulaires de licences de télévision par câble, d'où la nécessité d'un examen public des politiques et pratiques générales du Conseil en matière de réglementation tarifaire. Plus tôt au cours de ce mois, le Conseil a annoncé son intention de simplifier davantage la réglementation tarifaire des petites entreprises de télédistribution de classe B (3,000 abonnés ou moins) (Avis 1984-124). Ces changements leur permettraient non seulement de modifier leur tarif d'installation sans approbation préalable du Conseil mais leur permettraient également l'application de majorations de tarif d'abonnement mensuel non litigieuses sans audience publique ou avis, sous réserve de certaines règles minimales de notification. Selon le président du C.R.T.C., monsieur André Bureau: "Ces propositions reflètent les efforts continus du Conseil d'être encore plus flexible tout en s'assurant que les abonnés soient informés de façon satisfaisante de toute hausse tarifaire des entreprises de télédistribution importantes, le C.R.T.C. invite les intéressés à répondre à des questions telles les procédures à suivre, les critères à considérer et la divulgation de renseignements financiers lors de l'étude de demandes de majorations tarifaires. Le Conseil prévoit publier sous peu, pour fin de commentaires du public, un avis distinct sur la réparation des coûts. Les observations relatives à toutes les questions soulevées dans le présent avis, à l'exception de la partie portant sur la répartition des coûts, doivent être envoyées au Secrétariat général du Conseil (C.R.T.C. Ottawa (Ontario), K1A 0N2) au plus tard le **1er août 1984.** Renseignements: Services d'information du C.R.T.C., Ottawa, Ontario K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-023 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Barrington Tower, Halifax, N.-É. (902) 426-7997; Complexe Guy Favreau, Montréal, Qué. (514) 283-6607; Jensington Building, Winnipeg, Man. (204) 949-6306; 700 West Georgia, Vancouver, C.-B. (604) 666-2111.

Canada

humour

Après un concert, un chef d'orchestre voyant arriver vers lui un critique célèbre:

— Que pensez-vous de mon orchestre?

Et le critique:

— Ah bon, parce que vous vous le demandez aussi?



L'Association des Scouts et Guides de l'Alberta

est à la recherche d'un(e)

Agent de développement

Description:

Cette personne verra au développement et au soutien d'unités scoutes et guides dans les régions actuellement desservies et verra à étendre le réseau du mouvement scout-guide dans les régions non desservies.

Début: 16 juillet 1984

Salaire: à négocier

Exigences:

Expérience en planification, organisation, animation et coordination de groupes bénévoles. Connaissance du milieu minoritaire francophone; connaissance du scoutisme/guidisme: un atout.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur Curriculum Vitae à

Association des Scouts et Guides Alberta
#203, 8925 - 82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Avant le 6 juillet 1984



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HAR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 003851, 003878
Parc National Banff, Alberta
Autoroute Transcanadienne
Pont Carrot Creek 2.45 km
Pont Cascade River 12.3 km

Date limite: **11 juillet 1984**

Dépôt: **100$**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue s.e., Calgary, Alberta; et 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B.; et peuvent être étudiés au bureau de Travaux Publics à Banff, Alberta. On peut également se procurer les documents aux bureaux de l'Association de la Construction Routière situés à Vancouver, C.B. et Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.





CBXFT cette semaine

Samedi 23 juin

- 09h00 Nils Holgerson
- 09h30 Rémi
- 10h00 Candy
- 10h30 *L'arche de Noé*
- 11h00 Héros du samedi
- 12h00 Univers des sports
- 14h00 A communiquer
- 14h30 Les fils d'Abraham
- 15h00 Univers inconnus
- 16h00 D'hier à demain
- 17h00 Bagatelle
- 18h00 Manchette du téléjournal
- 18h05 Une fenêtre sur le monde
- 19h00 Monde merveilleux de Disney
- 20h00 Cinéma: Fantastica
- 22h30 Le téléjournal
- 22h50 Le régional
- 23h05 Politique fédérale
- 23h15 Cinéma: Aéroport Charter 20/20
- 24h30 Ciné-nuit: Mélodie en sous sol

Dimanche 24 juin

- 09h00 Un été à l'Île Mirabelle
- 09h30 Tom et Jerry
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Univers des sports
- 15h00 Histoire de la marine
- 16h00 Magazine de la semaine verte
- 17h00 Impacts
- 18h00 Manchette du téléjournal
- 18h05 Les trains
- 19h00 Court Circuit
- 19h30 Beaux Dimanches: Si on chantait
- 20h30 Téléjournal
- 20h50 Beaux Dimanches: Québec mon pays mes amours
- 21h46 Beaux Dimanches: Jeunes solistes francophones
- 22h30 Le régional
- 23h00 Ciné-club Quatorze juillet

Lundi 25 juin

- 10h00 Animagerie
- 10h15 Fablio le magicien
- 10h30 Vivre ici maintenant
- 11h00 Rien que pour vous
- 11h30 Les héritiers
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Avis de recherche
- 13h00 Reflets d'un pays
- 14h00 Cinéma: La veillée des veillées
- 16h00 Félix et Ciboulette
- 16h30 Les Schtroumpfs
- 17h00 Les roues de la fortune
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Québec mer et monde
- 19h00 Bizarre, bizarre
- 19h30 Nous les comiques: Les merloupins
- 21h30 Les arts sacrés du Québec
- 21h59 Sports Alberta
- 22h05 Le téléjournal
- 22h30 Le Point
- 23h00 Coup d'oeil
- 23h30 Ainsi va la vie
- 24h00 L'île aux trente cercueils

Mardi 26 juin

- 10h00 Animagerie
- 10h15 Les flournps
- 10h30 Harold Lloyd
- 11h00 De bien belles choses
- 11h30 Les nouvelles aventures de Popeye
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Avis de recherche
- 13h00 Reflets d'un pays
- 14h00 Cinéma: Les orphelins
- 16h00 Félix et Ciboulette
- 16h30 Micropuce
- 17h00 Les grands esprits
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Québec mer et monde
- 19h00 Golf par 27
- 19h30 Poivre et Sel
- 20h00 Télé-sélection: A l'est d'Eden (3e de 4)
- 21h59 Sports Alberta
- 22h05 Le téléjournal
- 22h30 Le Point
- 23h00 Cinéma: Le cogneur

Mercredi 27 juin

- 10h00 Animagerie
- 10h15 Les aventures de Colargol
- 10h30 Grandeur nature
- 11h00 Les ateliers
- 11h30 Le petit Lord Foutle Roy
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Avis de recherche
- 13h00 Reflets d'un pays
- 14h00 Soccer - championnat d'Europe
- 16h00 Félix et Ciboulette
- 16h30 Quatre amis fantastiques
- 17h00 La chasse aux trésors
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Baseball des Expos:
- 21h00 Québec cet été
- 22h29 Sports Alberta
- 22h35 Le téléjournal
- 22h59 Le Point
- 23h30 Cinéma: Bob le flambeur

Jeudi 28 juin

- 10h00 Animagerie
- 10h15 Les aventures de Colargol
- 10h30 Le temps des choix
- 11h00 Les ateliers
- 11h30 Daniel Bertolino
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Avis de recherche
- 13h00 Reflets d'un pays
- 14h00 Cinéma: Duel en Sicile
- 15h30 Robinson Suisse
- 16h00 Félix et Ciboulette
- 16h30 Les aiguillages du rêve
- 17h00 Télé 5: Les Jeux Olympiques
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Québec mer et monde
- 19h00 Génies en herbe en vancances
- 19h30 Les grands films: Bons baisers d'Athena
- 21h59 Sports Alberta
- 22h05 Le téléjournal
- 22h30 Le Point
- 23h00 Cinéma: Intervention Delta

Vendredi 29 juin

- 10h00 Animagerie
- 10h15 Mon ami Guignol
- 10h30 Moi aussi je parle français
- 11h00 Les ateliers
- 11h30 Les nouvelles aventures de Popeye
- 12h00 Première édition
- 12h05 Fariboles
- 12h30 Avis de recherche
- 13h00 Reflets d'un pays
- 14h00 Télé-feuilleton: L'histoire de l'aviation
- 15h00 Habitation
- 15h30 Le Robinson Suisse
- 16h00 Félix et Ciboulette
- 16h30 Gaspard et les fantômes
- 17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
- 18h00 Ce soir
- 18h30 Québec mer et monde
- 19h30 Contour
- 20h00 Hors série: Verdi
- 21h00 Au jour le jour
- 21h59 Sports Alberta
- 22h05 Le téléjournal
- 22h30 Le Point
- 23h00 Cinéma: Cito les mecs

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

RESTRUCTURATION DE LA TÉLÉVISION PAYANTE ET AUTRES QUESTIONS CONNEXES

Le C.R.T.C. a publié aujourd'hui une série de documents portant sur la restructuration de la télévision payante et autres questions connexes.

1. First Choice/Superchannel (avis d'audience publique 1984-82): Une audience aura lieu à Hull le **24 juillet 1984** pour entendre les demandes des titulaires de licences de télévision payante qui amèneraient une restructuration de ces services de la façon suivante: a) une redéfinition du territoire attribué à First Choice dans toutes les régions du Canada en vue d'inclure seulement celles de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique; b) la rétrocession des licences de AIM, Ontario Independent Pay Television et Allarcom, la fusion de ces compagnies avec une filiale entièrement détenue par Allarcom, Allarcom Pay Television Ltd. (APT), et l'émission d'une nouvelle licence pour desservir la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Les interventions devront être reçues avant le **12 juillet 1984.** Une demande distincte faite par First Choice/Allarcom en vue d'exploiter un service connu sous le nom "Family Channel" sera étudiée séparément, tel qu'indiqué ci-dessous.

2. Ordre du jour d'une audience publique devant se tenir à l'automne (avis 1984-139). a) Programmation pour l'auditoire familial: Le Conseil a reçu une demande de First Choice et d'Allarcom pour une nouvelle licence afin d'exploiter, en co-entreprise, un service national de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise qui sera connu sous le nom "The Family Channel". Le Conseil a aussi en main une demande de Star Channel Services Ltd. dont l'audience avait été fixée au 24 mai 1984 et qui a été ajournée à la demande de la requérante (Avis d'audience publique 1984-50). Compte tenu du fait qu'à la fois Star Channel et First Choice/Allarcom se proposent d'exploiter un réseau de télévision payante principalement conçu pour l'auditoire familial et les enfants, le Conseil a décidé d'inscrire ces demandes à l'ordre du jour de l'audience fixée provisoirement pour novembre. Un avis d'audience publique sera publié prochainement annonçant la date de l'audience et la date limite d'intervention. **b) Programmation pour les jeunes (Avis 1984-138):** Le C.R.T.C. invite le public à se prononcer sur les diverses considérations de politique sous-tendant la création d'un service de programmation pour les jeunes Canadiens et particulièrement en ce qui concerne le financement, la distribution de la programmation et la commercialisation. Ceci fait suite à un énoncé contenu dans l'avis du 2 avril 1984 portant sur l'octroi de licences pour des services canadiens d'émissions spécialisées. Dans cet avis, le Conseil a reconnu la nécessité de développer des services de programmation canadiens "qui attireront et stimuleront des jeunes auditoires de la télévision par câble à travers le Canada". Suite à l'évaluation des commentaires reçus, le Conseil publiera subséquemment ses critères proposés pour la création d'un tel service de programmation et lancera un appel pour des demandes devant être reçues à temps pour être soumises le **6 juillet 1984. c) Demande pour des services spécialisés:** A la même audience d'automne, le Conseil entend considérer les demandes pour des services spécialisés qui ont été ajournées lors de l'audience du 24 janvier 1984, si elles sont amendées et complétées et reçues avant le 1er septembre 1984. **d) Programmation religieuse.** Le Conseil a reçu une demande en réponse à son appel visant à assurer un service national satellite-câble d'émissions religieuses interconfessionnelles (Avis-1983-112). Advenant que cette demande soit complétée et qu'elle réponde aux normes du Conseil, elle sera, elle aussi considérée à l'audience d'automne. **e) Canal pour les arts d'interprétation:** Le Conseil a reçu une demande de licence de réseau visant à distribuer un service de télévision payante offrant les émissions spécialisées (arts d'interprétation). Un appel sera lancé très prochainement pour inviter d'autres parties intéressées à soumettre des demandes semblable. Le Conseil a récemment autorisé l'introduction de divers services d'émissions spécialisées, tant canadiens que non-canadiens, qui seront introduits cet automne. Compte tenu du rythme d'évolution rapide de l'industrie de la télévision payante, le Conseil accordera beaucoup d'importance aux engagements financiers des requérantes et la viabilité des services proposés. Lors de l'audience, les requérantes seront tenues de faire la preuve des appuis financiers dont elles disposent et de démontrer qu'il existe, hors de tout doute, une demande et un marché pour leurs services.

3. Services de télévision facturés par émission: Le Conseil a annoncé qu'il n'a pas pour l'instant l'intention d'entendre les demandes pour des "services de télévision facturés par émission". De l'opinion du Conseil, une audience pour de telles demandes ajouterait aux incertitudes qui ont cours présentement dans l'industrie. (avis 1984-140). Renseignements: Services d'information du C.R.T.C. Ottawa, Ont. K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Barrington Tower, Halifax, N.-É., (902) 426-7997, Complexe Guy Favreau, Montréal, Qué. (514) 283-6607; Kensington Building, Winnipeg, Man. (204) 949-6306; 700 West Georgia, Vancouver, C.-B. (604) 666-2111.

Canada

Concours littéraire de l'A.E.B.A. 1984

L'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta est heureuse de présenter les gagnants de son 12e Concours littéraire.

Nous tenons d'abord à féliciter chaleureusement les gagnants de chacune des quatorze catégories, et ceux qui se sont mérités une mention. Félicitations aussi aux professeurs! Les travaux qui ont remporté un prix sont publiés dans cette édition du FRANCO.

La participation au concours cette année nous est parvenue de quelque trente écoles - un record! Par contre, comme on peut le constater à l'étude du tableau de participation, le nombre de copies expédiées au Comité est sensiblement moins élevé que par les années passées. Il est manifeste qu'un nombre appréciable de participations sont "éliminées" au niveau de l'école... à l'encontre d'un règlement (2.5.5) du Concours.

C'est la quatrième année que – grâce à un octroi du Fonds Commémoratif Jean Patoine – nous sommes à même d'offrir une bourse de cinq cents dollars ($500) à l'élève de douzième année qui a soumis au Concours le travail de la plus haute qualité littéraire. Les membres du jury ont choisi cette année le travail de Bernard Gobeil, de l'Ecole J.H. Picard. Nos félicitations, Bernard! Et merci au Fonds Commémoratif Jean Patoine de rendre possible cet encouragement à un jeune talent albertain.

C'est aussi la deuxième année que – grâce cette fois à un legs reçu par l'entremise de l'ACFA – nous offrons une bourse de cinquante dollars ($50.) à l'élève du secondaire 1er cycle (7e à 9e année) qui a soumis le travail de la plus haute qualité littéraire. Cette année, c'est Charline Rancourt, de l'Ecole Saint Matthew de Calgary, qui s'est mérité cette honneur. Félicitation, Charline!

Nous tenons à remercier tous les jeunes qui ont participé à notre concours. Merci aux professeurs et aux parents de l'encouragement du jury: M. Guy Goyette, Mme France Levasseur-Ouimet et Mme Nadine MacKenzie. Merci au Bureau de l'éducation de l'ACFA de sa précieuse collaboration lors du lancement de notre douzième concours. Merci à Mme Yvette Tellier qui s'est chargée, encore cette année, de la réception et du numérotage des textes. Merci à Ernest Lefebvre qui s'occupe de la préparation et de la distribution des prix. Merci enfin au FRANCO de son aimable collaboration.

le Comité du Concours '84
Louiselle Daigneault
Lise Lacharité
Gérard Moquin
Alain Nogue
Denis Tardif
Yvette Tellier

Le Gouvernement Canadien devrait-il accroître son contrôle sur les industries clés?

Introduction

Dans notre société d'aujourd'ui, nous trouvons plusieurs entreprises clés. Celles-ci sont considérées importantes car elles offrent beaucoup d'avantages au pays (i.e. nombreux emplois, produits importants). Certains gouvernements estiment que lorsque une de ces entreprises à besoin de l'aide financière, elle devrait être achetée et administrée par l'Etat pour protéger les bénéfices qu'elle offre à la société. Dautres gouvernements s'opposent à cette idée. Ils estiment que l'exploitation des ressources du pays devrait être fait par le secteur privé.

Souvent nous allons entendre un économiste critiquer le gouvernement lorsqu'il nationalise une entreprise. Il nous dit que le gouvernement essayait de prendre contrôle sur l'économie et que nous ne devrons pas le laisser faire. Le gouvernement lui répond en disant que l'entreprise faisait faillite et qu'elle devait être sauvée pour le bien être du pays. Qui a raison? Qui devons nous croire? Dans le papier de recherche suivant, je vais essayer de répondre à la grande question suivante: Le gouvernement canadien devrait-il accroître son contrôle sur les industries clés?

Le Libéralisme

Le premier conflit qui se développa entre les entreprises et l'Etat fut dû au principe de base du libéralisme, le droit à la propriété privée. Ce droit cite que les gens de la société on le droit d'appartenir de la propriété (i.e. logement, auto, entreprise) sans interférence ou d'objection du gouvernement. Ce droit fut établi en fin de supporter l'idéologie du libéralisme, que l'individu et son progrès devrait passer avant tout. Puisque ici, au Canada, nous sommes un pays capitaliste centré sur l'idéologie du libéralisme, nous devons supporter ces croyances. John Locke, un des fondateurs libérals, a dit que le gouvernement ne devrait jouer aucun rôle dans la société sauf celle de la protection de l'individu et de ses droits. Lorsqu'un gouvernement prend part dans l'économie de son pays, comme il est le cas quand il achète ou établi une entreprise (qu'elle soit grosse ou non), il ne respecte pas le droit des gens selon le libéralisme.

Peu de gens le réalisent mais la liberté individuelle et toutes les autres libertés incluses ne peuvent être assurées qu'avec la liberté de l'économie. Barbara Amiel l'a dit dans ces mots:

> *It is to explain what is so absolutely self-evident on any examination of history or the world today: namely that only those economic systems that allow economic freedom - the free flow of capital, acquisition of profits, the right to private property, competition in the market place - can allow a society which allows the concomitant freedoms of a free press, freedom of association, freedom of opinion, freedom of religion.*
> 1

En autres mots, une diminution de la liberté économique implique une diminution de nos autres libertés. Comme exemple, regardons aux pays qui ne sont pas totalement socialistes mais qui ont une démocratie sociale. Dans ces pays on voit l'Etat qui joue un gros rôle dans l'économie du pays, mais on aperçoit aussi qu'il y a une diminution des droits de l'homme à cause de ceci. Les régimes socialistes ont l'avantage sur les pays capitalistes pour le simple fait qu'ils organisent tout pour le bien être de la société. Mais pour pouvoir accomplir ceci, ils doivent intervenir dans la vie des gens. En Suède, par exemple, les nouvelles mères sont scrutinées par l'Etat pour déterminer si elles feront une mère convenable (d'après l'Etat). Pouvez-vous vous imaginer avoir besoin de passer certains standards avant de pouvoir devenir un parent? La plus grande différence qui existe entre les pays socialistes et démocratiques est dans le rôle que joue l'Etat dans l'économie du pays. Théoriquement, un pays socialiste va s'impliquer dans tous les aspects de son marché tandis qu'un pays capitaliste ne va rien faire. D'après G. Loriot, Adam Smith, à qui on attribut beaucoup l'idée du libéralisme économique, a dit que le capitalisme libéral doit s'appuyer sur les quatres principes suivants: la propriété privée, la loi du marché, le profit et la séparation de l'économie et de la politique."2

Lorsque l'état contrôle de plus en plus d'institutions, elle substitue la planification par "fiat and edict" avec l'idée que les prix et les gages font une partie intégrale du processus du marché. Du moment que les prix ne sont pas basés sur les décisions intelligentes et libres faites par des millions d'investisseurs économiques, il est impossible pour le système de prix à fonctionner proprement.

Mais avant de continuer il faut noter que nous ne devons pas oublier l'aspect de la société. Il est bon d'avoir des droits mais il faut réaliser que la liberté nous donne seulement le droit de faire ce qu'on veut en autant qu'elle n'empiète pas sur les libertés des autres. C'est ici qu'entre l'élément de conflit. Les hommes d'affaires ne veulent pas que le gouvernement intervienne dans le marché mais ils aiment avoir de l'aide où des protections contre la faillite (i.e. la protection contre le marché extérieur). Ceci ne peut être accompli sans un compromis des deux côtés. Nous devons laisser le gouvernement intervenir dans l'économie du pays pour qu'il puisse nous offrir ces bénéfices et protections. Alors la grande question qui se pose est jusqu'à quel point le gouvernement devrait-il être parmi de prendre part au marché privé?

Exemple ailleurs et parmi nous

Probablement la meilleur façon de prendre une décision est d'étudier les méthodes utilisées par les gens pendant l'histoire, et les résultats de leurs procédés. Le premier indice auquel nous pouvons regarder serait celui des pays qui semblent avoir bien réussi avec leur système économique. Les douzes pays les plus prospères du monde (non inclus le Kuwait) sont: les Etats-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les pays Scandinaves, les Pays-Bas, l'Allemagne de l'Ouest et la France. Ces pays ont tous une chose en commun, ils sont tous des institutions capitalistes dont deux tiers à quatre cinquième du produit national est produit par les organisations du marché privé. Ceci dit beaucoup pour les pays capitalistes. Il semble que les pays dont l'économie est basée sur le marché privé prospère beaucoup mieux que ceux qui croient en une économie dirigée par l'Etat. Sauf le Kuwait nous ne trouvons aucun pays socialiste, c'est à dire un pays dont l'Etat contrôle son système économique, parmi les douzes pays les plus riches.

En Suède une compagnie appelée Statsforetag, fut établie pour la création d'emplois. Maintenant cette compagnie fait face à la faillite. Maintenant le gouvernement doit décider s'il veut continuer à la supporter ou non. Presque n'importe ou que nous regardons, les entreprises qui sont établies pour la création d'emplois et non un profit font très rarement assez de profit pour continuer sans l'aide du gouvernement. Ces organisations perdent plus d'argent du pays (i.e. taxes) qu'ils sauvent en créant des emplois.

Même ici au Canada les entreprises d'état non pas tout été un succès. Prenons la Corporation du Développement Canadien (CDC) par exemple. Cette organisation fut établie par le gouvernement dans l'espérance qu'elle puisse faire des investissements dans le secteur privé dans le désir de réaliser un profit pour ses actionnaires. Malheureusement, la démarche n'a pas réussi. "The concept of government involvement in a company incorporated to operate in a private sector to earn a profit in the best interest of al shareholders has not worked." affirma Jack Austin dans un article du Globe and Mail.3

L'efficacité

Les entreprises de la couronne, si elles sont bien structurées et gouvernées, peuvent être des moyens efficaces d'achever le but du capitalisme. Ce but étant l'efficacité économique, en autres termes, l'usage la plus productive de la main d'oeuvre, du capital et des ressources. Malheureusement, comme nous l'avons vu dans les exemples précédents, ceci n'est pas toujours possible et c'est très rare qu'il y est. En ce qui suit j'essayerai de faire ressortir les causes possibles des faillites des entreprises dirigées par l'Etat.

Il est difficile de trouver des chiffres exacts mais c'est un phénomène connu qu'il y a une tendance que les directeurs publiques sont moins efficaces que les directeurs du marché privé. Les entrepreneurs du secteur privé ont un avantage connu comme le système de perte et de profit. Si l'entreprise privée d'un directeur fait faillite, c'est sa perte et non celle de la société. Le système de perte et de profit sert à un encouragement de l'intérêt et de la morale. Il pousse les gens à travailler à leur capacité maximale lorsqu'ils luttent contre tout obstacle pour obtenir une production (en tenant compte un profit) maximale et efficace. Les entreprises de la couronne eux, n'ont aucune raison d'avoir peur de la perte. Un article dans le Globe and Mail cite que une entreprise appartenant au gouvernement n'a aucune limite sur le montant de capital qu'il peut emprunter. D'abord que la compagnie a l'accord du ministère de finance, elle peut emprunter autant qu'elle veut. Ceci est connu comme "off-budget borrowing". Bien sûre que ces prêts peuvent être avantageux si ils sont utilisés comme source de capital nécessaire pour agrandir ou améliorer une entreprise. Mais souvent ces prêts sont seulement utilisés comme source de revenus pour empêcher la compagnie de fermer ses portes. Il y a rien qui sert à pousser les directeurs d'une entreprise d'Etat à faire des décisions rapides et intelligentes. Alors pourquoi perdre de plus en plus d'argent dans une compagnie qui fait faillite (même si ceci pourrait protéger l'emploi de quelques amis politiques) quand le capital pourrait mieux servir pour répandre les secteurs

GOUVERNEMENT suite en page 10.

GOUVERNEMENT suite de la page 9

de l'économie? Souvent ces nouveaux emplois créés seront meilleurs et plus nombreux que les précédents quand même.

Un autre problème avec les directeurs publiques est attribué au fait que ces positions sont souvent tenues par des gens non qualifiés. Comme récompense ou faveur le gouvernement donne souvent le contrôle d'une compagnie de la couronne à des amis ou des anciens membres du parti. Et pour cette raison, les bureaux d'administration sont remplis de gens non-qualifiés et non les experts nécessaires. Malheureusement, cette à ce niveau que les décisions importantes sont faites et ce n'est pas rare que ces décisions sont en retard et ignorantes. David Banner l'a dit lui même dans ces mots:

> *This argument may conveniently be summarized by saying that gouvernement should not attempt to set up and run compagnies directly since they will, on average and over the long run, tend to be ignorant (and therefore incompetant) owners and slow (and therefore incomperant) decision makers.4*

La théorie du libéralisme classique avait peur que si le gouvernement essayait de trop faire, il s'étenderait trop et laisserait de côté les choses que seul il pouvait accomplir. La même chose s'applique aujourd'hui. Le plus qu'un gouvernement essaye de faire, le moins de temps et de capital qu'il va avoir pour accomplir toutes les choses qu'il veut faire. Il est très difficile de coordonner les affaires de plusieurs entreprises en essayant de tenir compte du bien être de tout le pays.

Conclusion

D'après ce que nous venons d'étudier la question peut-être facilement répondue. La société est à l'avantage d'avoir ses ressources aux mains du secteur privé. Premièrement, nous avons vu que les entreprises de la couronne s'opposent aux idées du libéralisme, la base fondamentale de notre système économique. Deuxièmement, les faits pris des exemples du passé et du présent nous démontrent qu'elles ne sont que très rarement un succès. Et enfin, les corporateurs de la couronne ne sont pas aussi efficaces que celles qui sont appartenues au marché privé.

Mais il n'est pas trop tard. Nous pouvons encore améliorer notre situation et l'empêcher de se déteriorer. La même question reste ouverte: Comment devons nous et jusqu'à quel point devons nous laisser le gouvernement intervenir dans le marché économique de son pays. Une simple solution, dont quelques gouvernements se servent déjà, pourrait être d'avoir le gouvernement fourni du capital aux entreprises clés qui vont faire faillites. Cette argent devrait être repayé et sous aucun prétexte donner le droit à l'Etat d'avoir part dans la politique de l'entreprise. De cette façon les avantages qu'offre l'entreprise à la Société peuvent êtres protégés avec un minimum d'intervention du gouvernement.

Bien sûre que nous n'avons que touché sur ce sujet (il y a des livres et des livres qui couvrent ce sujet dans les bibliothèques) mais nous avons couvert assez de matériel pour avoir une meilleure idée sur ce qui ce passe entre le gouvernement et les entreprises d'état. On pourrait conclure ainsi:

Le rôle du gouvernement devrait être de rendre plus facile de supporter le succès au lieu d'essayer de traiter des crises et des menaces de faillites. Ceci impliquera la provision du capital, aux compagnies en besoin, sans que le gouvernement en prenne possession. Ces prêts ne seraient pas considérés comme investissement mais seraient éventuellement repayés. De cette façon, le gouvernement pourrait protéger les bénéfices offerts par des entreprises clés sans prendre contrôle ou sans perdre de l'argent.

Dissertation/discours
10e - 12e année
Bernard Gobeil
Ecole J.H. Picard
Edmonton

Espoir de demain

Tête fière, ses deux pieds nus collés au sol et sa canne archaique à la main, Mayouba regarde la vallée, sa terre, pour une dernière fois. L'endroit où auparavant criaient les petits enfants, où auparavant les femmes travaillaient tout en jacassant paisiblement et où auparavant avaient vécu plusieurs générations chacune portant ses souvenirs. Maintenant, ce village avait disparu parmi les flammes, la force la plus vénimeuse de la nature. L'homme blanc avait mit le feu au village emportant avec lui femmes et enfants qu'il venderait au loin comme esclaves.

En tournant le dos à la vallée, le chef, mélancoliquement, murmura à ses hommes: "Pourquoi la couleur de l'homme détermine-t-elle son autorité? Pourquoi?" Ils restèrent tous immobiles quelques instants et ensuite entreprirent la route dans la jungle jusqu'au village prochain.

Quelques semaines se sont écoulées. Les hommes habitent le village voisin. Cette tribu aux costumes et culture différentes est toutefois bien chaleureuse. Les chasseurs sont épuisés par le pénible travail quotidien mais vaut mieux ainsi car les heures paraissent moins longues quand ils sont occupés. Une énorme cuisse de gazelle est vite exposée à la chaleur du feu pour satisfaire leur grande appétit.

"Si seulement," dit Mayouba à voix basse, "nous n'avions pas quitté le village pour la saison de chasse, peut-être que nous aurions put combattre les hommes blancs. Maintenant, tout est fini. Ils ont nos familles. À quoi bon a servi toutes ces heures de disputes? Ils ont gagné comme ils avaient prévu. La guerre est finie, nous avons perdu."

Tous le regardent, la figure délacée, sans souffler un mot. Personne ne discuta lors du repas et la fatigue invita graduellement les chasseurs à aller se coucher.

Mayouba avait beaucoup de difficultés à s'endormir. Il devait être très tard. Par contre, plus loin il entendait le bruissement de plus d'une voix. Sachant qu'il ne pourrait plus fermer l'oeil, il s'enroba dans une fourrure de lion et sortit de sa hutte pour voir quel était ce fracas. La nuit était chaude et illuminée par la lune. Mayouba s'approche d'une chaumière à toit plat. Trois femmes agitées bloquaient le seuil de la demeure. Se tenant derrière les femmes, Mayouba plongea son regard à l'intérieur. Une merveilleuse scène apparut devant ses yeux... un spectacle qui décora son visage d'un large sourire. Il poussa brusquement les femmes de côté. Celles-ci lui lancèrent un regard menaçant mais il ne s'en soucia point. Il pénétra la seul salle de la hutte ou une table, une comode de bamboo, de vieilles chaises et un lit y était exhibé. Il s'approche vers le lit où une jeune africaine était étendue. Dans ses bras elle portait le cadeau qui rendait Mayouba heureux.

La mère regarda Mayouba. Elle lui tendit son nouveau-né et il l'enveloppa dans ses larges bras. Le bambin dormait, son pouce dans sa bouche, et sa figure émettait son innocence. Pour la première fois depuis plusieurs semaines Mayouba ressentait un sentiment de joie. Il souria radieusement encore une fois, les larmes aux yeux car il tenait l'espoir de demain.

9e année
Charline Rancourt
Ecole St. Matthew
Calgary

La vengeance

Ayant escaladé le mont enneigé, le guerrier argenté fit halte pour laisser à ses bêtes de traire la chance de se reposer. Le voyage de ces derniers jours avait été long et épuisant pour eux, mais les bêtes de la grande glace, ressemblant quelque peu aux ours de la période avant la destruction, ne s'étaient point plaint du poids du traineau. Le Guerrier, cherchant de ses yeux les vallées et les montagnes autour de lui, sortit l'épée duquel il prenait son nom. Le métal de sa lame ne luisait par argent; non, sa proie avait encore une fois disparue. Mais pas pour longtemps.

Le Guerrier poussa ses bêtes à repartir. Il était un grand homme, au moins sept pieds de haut. Comme tous ceux de sa profession, il était bien musclé et il portait une armure qui couvrait son corps. Ses bras et ses jambes étaient exposés au froid glaciale, mais il portait les bracelets qui l'identifiaient à ses poignets, ainsi que des bottes ailées. Il se tenait avec fierté, ses cheveux longs, noirs ne diminuant pas sa masculinité. Aux yeux de cette société, ce qui déterminait la masculinité était la prouesse à la bataille, et il l'avait plus que prouvé.

Sa prouesse lui avait gagné son épée, celle qui brillait d'un feu argenté dans la présence d'un ennemi. Et maintenant, son épée l'aidait dans sa poursuite de l'homme qui avait sacrifié son seul et unique fils devant un dieu sauvage et irréel. Cet homme, le grand prêtre d'une religion barbare de l'ouest, avait enlevé l'enfant du Guerrier droit du berceau, au couvert de la nuit. Maintenant le Guerrier Argenté le poursuivrait jusqu'au bout du monde, s'il le fallait, pour venger la mort de son fils.

En pensant à son fils, le Guerrier réalisa que son épée émetta son étrange lueur encore une fois. elle n'était pas forte, mais son activité lorsqu'il la sortit de sa couverture lui indique que le grand prêtre venait récemment de passer dans les ruines au sud du Guerrier. Dirigeant ses bêtes vers l'ancienne ville, le Guerrier se trouva à faire son entrée par une des routes suspendues que l'on voyait si souvent auprès des ruines. À la sortie de cette route, un placard annonça à personne "Montréal", un mot qui ne signifia rien au Guerrier Argenté, lui qui ne savait ni lire, ni écrire.

La ville paraissait énorme au Guerrier, qui ne rentrait que rarement dans les ruines de la Destruction. De grandes constructions surgissaient au centre de la ville, et le Guerrier se demanda un instant si les habitants d'avant la Destruction avaient voulu atteindre les cieux. Un désire insensé, d'après lui. Il continua à se renforcer de plus en plus dans les ruines, suivant toujours les indications de l'épée. Il se rapprochait de sa proie et bientôt il l'aurait.

La lueur semblait à sa plus brillante auprès d'une des grandes constructions des anciens. Laissant ses bêtes dehors, il rentra dans la bâtisse, restant un peu confus quand la porte révolvante ne cessa de tourner avec lui dedans. Il trouva un escalier et commença à monter lentement, se servant de son épée comme guide. Les escaliers lui semblaient interminables. Sa surprise était évidente quand la lueur de son épée diminua; il avait monté trop haut! Il redescendit et trouva bientôt le bon étage. Il chercha parmi les corridors et, ne trouvant rien, commença à chercher les appartements. Après une longue recherche, il trouva le bon appartement et sans délais, la bonne pièce. Cette espèce de barbare s'était renfermé dans une des chambres. Tranquillement, il s'avança sur la porte et rentra prendre sa vengeance.

Conte/nouvelle/fable
10e-12e année
Linda Barry
Ecole Routhier
Falher

Concours littéraire de l'A.E.B.A. 1984

Un rêve excitant

C'est lundi, et j'ai dix ans, et ma fête est aujourd'hui. Mon père me donne un cadeau, et je l'ouvre et c'est un billet pour la loterie.

Mon père est au travail, moi je suis à la maison tout seul. J'ouvre la télévision et je regarde mon billet. Je gagne la loterie: je gagne un million!

Ce matin, mon père dit que avec l'argent, on peut aller en voyage. On va en Floride. On va dans un "747". Quand on revient du voyage, on va chez le marchand d'autos et on s'achète une "Camaro" et on retourne à la maison.

Je vais voir des maisons avec mon père et mon père dit qu'il va acheter une maison neuve. C'est une très, très, grande maison, et on déménage demain.

On déménage dans la nouvelle maison, et ma mère est très surprise d'avoir une aussi grande maison! Il y a deux salles à manger, deux chambres de bains, un grand salon, et cinq chambres à coucher.

Le matin arrive, et c'est la fête de ma soeur. Ma soeur a six ans.

Papa lui donne un cadeau. C'est une grosse poupée et une poussette.

Papa me fait aussi un cadeau. C'est un "scooter", et je vais me promener. Ah! Les belles promenades que je vais faire avec!

Après ma promenade, maman arrive du travail. Elle nous a acheté un "Coleco vision" et un ordinateur "Adams".

Et je me réveille, et je fais un sursaut. Je voudrais qu'il se réalise, ce rêve! ... Je le trouve superbe!

4e année
Charles Laporte
Franco-Immersion
BFC Edmonton

Les enfants

Les enfants jouent, et les enfants rient.
Nous ne pensons pas qu'ils comprennent la vie.
Les enfants chantent, et les enfants dansent,
Ils savent que dans la vie, on prend des chances.

Les enfants pleurent, et les enfants crient,
Ils connaissent les injustices de la vie
Les enfants se battent, et les enfants se sauvent.
Ils savent qu'en général, le monde est pauvre.

Les enfants s'amusent, car les enfants s'aiment,
La vie est de temps en temps sucre et crème
Les enfants, s'intriguent, et les enfants cabalent.
La vie a de temps en temps, beaucoup de mal.

Poésie
10e-12e année
Hélène Dubrûle
Éc. G.P. Vanier
Donnelly

Un rêve

Je veux être la championne du ski.
Je vais aller à beaucoup de compétitions.
Je veux gagner pour le Canada
Tout le monde sera derrière moi
Tout le monde pleure.
Beaucoup de monde viendront. Il y aura mille personnes qui viendront voir la compétition.
C'est moi qui gagnera.
Quel beau rêve!

1ère année
Glenda Tennant
Franco-Immersion,
BFC Edmonton

Une dessinatrice de mode

Mon rêve d'avenir serait d'être une dessinatrice de mode. Ça serait une fantaisie! Tout le monde viendrait me voir à mon magasin. Je l'appellerais: "Les Créations par Christine". J'aurais beaucoup de créations. J'aurais des robes rouges avec des picots blanc, de robes bleues avec un ruban autour du cou de la blouse avec deux pompoms au bout. J'aimerais mon magasin à Grande Prairie ou à Rivière-la-Paix. Je travaillerais de 9 h 00 jusqu'à 20 h 30. Mes modèles mettraient le linge et les hommes prendraient des portraits d'eux et les mettraient dans les catalogues.

Je ferais des costumes de bains très jolis, des bikinis jaunes avec des lignes lavendre, des costumes de bains rouges, blancs, tout ce que tu peux t'imaginer. Je pense que j'aimerais être une modèle aussi, mais une dessinatrice de mode est le numéro un sur ma liste! J'aimerais être une dessinatrice de mode parce que j'adore dessiner le linge.

Un jour, nous avons eu une gardienne. Elle avait emporté sa boîte de dessins de linges. Elle nous a montré ça. C'est là que, ai décidé que je voulais être une dessinatrice de mode. "Vous savez pourquoi? J'ai vu combien elle dessinait bien et j'ai pensé: "J'ai jamais essayé de dessiner des modèles avec mon idée de linge". Et j'ai essayé. Pas pire. Encore. Meilleur! Un autre fois, très bonne! Depuis ce temps là, je dessine toujours les modèles. Je deviens meilleure chaque fois. J'essaie des nouvelles idées, mais la gardienne ne vient plus. Elle a déjà graduée et elle prend le cours de dessinatrice de mode! Elle était très bonne. Elle m'a montré comment faire les mains, les bras, et les pieds. Un jour je vais être comme elle, mais d'ici ce temps là, je vais aller à l'école étudier et avoir une éducation.

5e année
Christine Nolette
Ecole de Jean-Côté

Le beau rêve de Valérie

Valérie est ma petite voisine. C'est une petite fille. Elle a des cheveux noirs, et elle a cinq ans.

Une nuit, Valérie est allée dans sa chambre pour se changer. Elle a mis sa robe de nuit, et elle est allée dans son lit pour se coucher.

Il fait très noir. Soudain, elle voit sa chaise, et ça ressemble à un dinosaure: elle rit. Et elle s'endort et elle rêve.

Elle rêve qu'elle est dans un château, et les gardes ne l'ont jamais trouvée. Mais un jour, ces gardes sont allés réveiller le roi, et en allant le réveiller, ils ont attrapé Valérie. Les gardes ont emmené Valérie au roi. Le roi a dit que Valérie pourrait être la reine.

Ce jour là, le roi a fait visiter le château à Valérie. Il va montrer la tour où Valérie va vivre. Elle a une couronne en or, et une robe multicolore, et des souliers dorés. Elle a une belle chaise rouge. Tout le monde est content parce qu'elle est la reine. Elle va dans sa belle chambre pour se coucher. Elle s'endort dans un grand lit de reine tout rouge.

Le lendemain matin, les gardes viennent la réveiller. "Réveille-toi! Réveille-toi! C'est le matin, il fait soleil", disent les gardes.

"Réveille-toi! Réveille-toi!"

Valérie ouvre les yeux. C'est la mère de Valérie qui a réveillée. C'est la fin du beau rêve de Valérie.

2e année
Paul Brochu
Franco-Immersion
BFC Edmonton

Au secours neige!!!

Un soir, dans son lit, Robert se parlait tout bas. Il était fatigué mais ne pouvait pas s'endormir. Il marmotait: "Je suis Robert et je vis à la campagne". "Oh, si j'avais un cheval, cela serait maa...gnii... fique." Puis il s'endormit. Il rêva. Il rêve qu'il vivait à la campagne près d'une forêt. Un jour, il décida d'aller explorer cette forêt. Il se rendit au milieu des bois et s'arrêta pour se reposer et manger un sandwich. Puis, voilà que... Un gros monstre noir lui sauta à la figure et sans savoir pourquoi, il cria, "Au secours Neige!" Tout à coup apparut un magnifique cheval couleur de neige et bien musclé. Il donna un gros coup de sabots au monstre noir, qui s'enfuit, et commença à courir vers les plaines. Il était si beau, si fantastique, si libre et avait aussi sauvé la vie de Robert.

"Robert, Robert, réveille toi, c'est le temps d'aller à l'école." Robert se réveilla et s'aperçut qu'il avait rêvé.

"C'était un beau rêve", se dit-il. "et je ne vais jamais l'oublier." "C'est dommage qu'il n'est pas vrai."

Deux semaines plus tard, il se retrouve sur un ferme avec ce magnifique cheval, Neige.

6e année
Martine Delage
Franco-Immersion
BFC Edmonton

Concours littéraire de l'A.E.B.A. 1984

Un rêve fantastique

Un soir je me suis couchée assez tard. J'ai rêvé que j'étais sur terre mais pas pour longtemps. Bientôt, j'aperçu une fusée qui m emporta sur Mars Là un Martien m'attendait entouré de ses gardes. Dès que la fusée se posa sur le sol je voulus descendre. Tout à coup je me fis prendre par un des Martien il me retenait comme s'il ne voulait pas que je mette les pieds sur le sol Ils me firent mettre une sorte de botte. En premier je ne voulais pas, mais un des leurs, me montra son pied et montra les pied des autres Martiens alors, je compris que c était une règle sur la planète Mars. Après tout Mars n est pas pareille à la terre! Enfin, je descendis de la fusée Leur maître le plus grand et le plus fort me fit visiter la planète. Les arbres étaient oranges. Les fleurs jaunes, oranges et vertes étaient géantes. Leurs maisons étaient rondes Le palais était une énorme boule mais cette fois il y avait des tours sur le toit. Il y avait bien d'autre choses mais c'est ce dont je me rappelle Quand on a eu fini le roi s'est assi il fit venir son servant et lui dit "va faire préparer deux fusées", on va l'amener faire un tour dans l'espace et quand on aura fini on le laissera sur la terre. Le servant parti Aussitôt. Le maître m'adressa alors la parole "tu as compris tu n'est pas faché de retourner sur la terre"? J'ai répondu "non je suis contente je vais revoir mes parents et leur raconter ce que j'ai fais. J'avais à peine fini de parler que le Marsien me mis dans la fusée il monta lui aussi suivit de deux gardes. Pendant ce temps les autres montèrent dans la fusée. Quand les Martiens furent prêts les deux fusées décolèrent dans une fumée verte. Les deux fusées firent le tour de Saturne et atterrirent sur le soleil. Les deux Martiens sortir et prirent un peu de poudre d or, et les deux fusées repartirent jusqu'à la terre. Au moment ou j'étais pour sortir je me suis réveillée c était la fin du beau rêve

3e année
Christiane Moquin
Notre-Dame Élémen. Bonnyville

Mon rêve

Je voudrais un jour avoir le talent et le pouvoir
De peindre avec amour de magnifiques tableaux
Que même les aveugles pourraient voir
Avoir, et les trouver si beau,
Rien que pour toi!

Je voudrais un jour écrire des poèmes
Avec les plus simples mots
Pour que les aveugles et les muets les aiment
Les vivent et les récitent tout haut.
Rien que pour toi!

Je voudrais un jour écrire les plus belles et douces chansons
Celles qui jaillissent du coeur et de âme, celles qui diront
La VIE, ses joies, ses peines et sa beauté
Rien que pour toi

Je voudrais un jour pouvoir jouir du merveilleux don de chanter
Mes chansons de la VIE et que les sourds puissent les entendre
Que les sourds, aveugles et muets puissent enfin comprendre
La VIE si belle et fragile que je veux de tout mon être défendre
Rien que pour toi!

[redacted]ie
7e-8e-9e année
Nathalie Bernier
J.H. Picard
Edmonton

Le petit secret à maman

La maman est couchée, elle dort. Dans son ventre, le bébé qui va naître dans quelques semaines est réveillé, c'est un petit garçon.

"Comme j ai hâte de sortir" Tout d'un coup il commence à avoir le hoquet. La mère s'est réveillée. Elle va à la cuisine et se prépare un sandwich au beurre d'arachides avec de la mouterde, des cornichons, du jambon et de la mayonnaise. Elle prend aussi de la crème glacée aux fraises "Comme j'ai faim", pense le petit garçon. "je me demande ce qu elle mange" Oh! ça sent mauvais" Le père entre dans la cuisine. "Va te coucher, je vais t'apporter ça au lit" "J'espère que j'aurai un papa avec un gros ventre" pense le petit garçon. "Comme ça je pourrai lui sauter dessus" Plus tard, la mère va chez une amie pour prendre une tasse de café. Elle prend le chat de son amie sur ses genoux, il ronronne. "Un vrai petit moteur celui-là", pense le bébé. De jour en jour, la mère devient plus grosse. Le petit garçon va bientôt naître "J'espère qu'ils vont m acheter un gros chien pour ma fête" Oh!, ils ont mis de la musique" "Je n ai même plus assez de place pour danser" "Je suis devenu trop gros pour ce petit ventre" "Il me faudrait une plus grosse maman" Après plusieurs jours, la mère est emmenée à l'hôpital. "Bon!, il faut que je me prépare" "Où est-ce que j'ai mis mon peigne? Il faut que je me fasse très beau"

Quelques heures plus tard, le bébé est né. "Comme maman est belle, et papa a un beau gros bedon" "Je vais pouvoir lui sauter dessus". "Tout est parfait, sauf une chose". "Ils ne m ont pas acheté un gros chien, ils m'ont acheté un chat" Oh ça ne fait rien, je l'aime bien"

Conte/nouvelle/falble
7e année
Isabelle Gagnon
J.H. Picard, Edmonton

Le petit panier

Je me suis couché
mais j'ai rêvé
d'un petit panier
avec un nez
J'ai joué
toute la soirée
avec le petit panier
tout gelé
Il s'est couché
sur mon nez
puis je l'ai donné
au marché
Il s'est réveillé
tout fâché
Pauvre petit panier

[redacted]
4-5-6e année
Sylvianne Tailleur
École de Jean-Côté

Pourquoi?

La sonnerie du réveil sonne subitement. Pascale, endormie confortablement dans son lit fait un petit saut. Elle se tourne la tête et regarde à l'horloge Il est 5.30.

Lentement, elle se tire du sommeil. Elle saute de ses pyjames à son costume de bain et s'habille Elle ne prend même pas le temps de se laver la figure ou de se peigner les cheveux. Le reste de la maison est endormie. Même l'oiseau est perché les yeux fermés et ne bouge pas.

Pascale assise sur la chaise berceuse près de la fenêtre dans l'obscurité, regarde le soleil qui se lève. "Pourquoi est-ce que je me lève chaque matin pour ma natation? Qu'est-ce que ça me donne?" se demande t'elle.

Elle entend la voiture de l'entraîneur qui vient de s'arrêter devant la maison. Elle rassemble tout son équipement et marche vers la voiture Mais la même question lui trottine toujours dans sa tête.

Rendue à la piscine, elle se déshabille et s'étire. Le choc de l'eau glacée la réveille complètement. Lorsquelle commence à nager, elle ne pense plus à autre chose. Elle est libre de toute pensée. Elle se sent forte et en contrôle de tout. La pratique terminée, elle se prépare pour sa journée.

Pour Pascale, l'école est une forme de refuge de la natation. Elle aime se relaxer et prendre son temps. Elle ne manque pas d'intelligence alors elle n'a pas besoin de se forcer pour accomplir ses exercices scolaires.

Il y a aussi une pratique de natation après l'école Elle espère que ses amies la comprennent quand elle dit qu'elle ne peut pas aller avec eux. Plusieurs fois, ses amies se fâchent contre elle parce qu'elle préfère nager plutôt que de jouer avec elles. Pendant ce temps, elle se demande encore les mêmes "Pourquoi?"

Mais les amies sont oubliées quand elle frappe l'eau lors de sa pratique après l'école. Elle est dans son propre monde. Elle peut maintenant vivre un moment sans chagrin, sans peine.

Quand la journée de compétition arrive, elle sait qu'elle est préparée physiquement et mentalement. En se préparant pour la course elle se parle "Relaxe. Fait de ton mieux", "En entendant le sifflet, elle part. Elle nagé vite en se parlant. "Plus vite! Pascale, plus vite! Oublie le mal. Oublie la fatigue." En touchant le mur elle sait qu'elle est première.

Sur sa figure resplendit un grand sourire en lachant un petit cri de triomphe. Elle est si contente. Pascale connait maintenant la réponse à sa question. Elle considère la natation comme sa bonne amie.

8e année
Nicole Choquet
Notre-Dame Jr. H.
Bonnyville

Liste des gagnants et de leur professeur

Composition

1e année:	Prix	GLENDA TENNANT, Franco-Immersion, BFC Edmonton	Mme T. Pavone
	Mention	Monique Sylvain, École de Girouxville	Pauline Granger
2e année:	Prix	PAUL BROCHU, Franco-Immersion, BFC Edmonton	Mme Andrée Gargagliano
	Mention	aucune	
3e année:	Prix	CHRISTIANE MOQUIN, Notre-Dame Élém. Bonnyville	Hectorine Morin
	Mention	Annie Morissette, Franco-Immersion BFC Edmonton	Simone Secker
4e année:	Prix	CHARLES LAPORTE, Franco-Immersion, BFC Edmonton	Mme Andrée Gargagliano
	Mention	Angèle Ducharme, Notre-Dame Élém., Bonnyville	Colette Peichat, s.a.s.v.
5e année:	Prix	CHRISTINE NOLETTE, École de Jean-Côté	Rosa Mahé
	Mention	Marc Brien, Franco-Immersion, BFC Edmonton	E. Des Lauriers
6e année:	Prix	MARTINE DELAGE, Franco-Immersion, BFC Edmonton	E. Des Lauriers
	Mention	Melissa Willock, Father Jan, Saint-Albert	J. Morin

Poésie

4e-5e-6e année:	[illegible]	SYLVIANNE TAILLEUR, École de Jean-Côté	Leona Labrecque
	Mention	Alison Mueller, École Ste-Marie, Lethbridge	R. St-Jean

Conte/nouvelle/fable

7e année:	Prix	ISABELLE GAGNON, J.H. Picard, Edmonton	Colette Tardif
	Mention	Lise Stobiecki, École Madeleine D'Houst, Calgary	D. Hare
8e année:	Prix	NICOLE CHOQUET, Notre-Dame Jr. H., Bonnyville	Jean-Marie Mariez
	Mention	Michelle Aubin, Ec. Georges P. Vanier, Donnelly	Suzanne LaChance
9e année	Prix	CHARLINE RANCOURT, École St. Matthew, Calgary	K. Morrison
	Mention	Guylaine Dumoulin, Notre-Dame Jr., Bonnyville	Laurier Hamel

Poésie

7e-8e-9e année:	Prix	NATHALIE BERNIER, J.H. Picard, Edmonton	Denise Moulun
	Mention	Michelle Hébert, J.H. Picard	Denise Moulun

Conte/nouvelle/fable

10e - 11e année.	Prix	LINDA BERRY, École Routhier, Falher	Josée Beaudoin
	Mention	Monique Breault, J.H. Picard, Edmonton	Sr. C. Joly

Poésie

10e - 12e année:	Prix	HÉLÈNE DUBRÛLE, Éc. G.P. Vanier, Donnelly	Sr. Catherine E. Côté
	Mention	Aucune	

Dissertation/discours

10e - 12e année.	Prix	BERNARD GOBEIL, École J.H. Picard, Edmonton	Denise Moulun
	Mention	Maryse Lalonde, École J.H. Picard, Edmonton	Denise Moulun

Bourse de $50 CHARLINE RANCOURT, École St. Matthew, Calgary

Bourse de $500 BERNARD GOBEIL, École J.H. Picard, Edmonton

Participation

École	Endroit	Composition						Poésie	Conte/nouvel./fable			Poésie	C/n/f	Poésie	Diss/disc.	
		1e	2e	3e	4e	5e	6e	4-5-6e	7e	8e	9e	7-8-9e	10-12e	10-12e	10-12e	Total
S. Stanislaus	Edmonton	36	28	25	27	25	17	1								159
S. Gérard	Calgary		-	-		-	1	-								1
Plamondon	Plamondon	-	-	-	-	11	11	1								23
Calgary French School	Calgary	-	-			10	-	-								10
Franco-Immersion BFC	Edmonton	11	11	12	12	6	4	4								60
Ecole de Girouxville	Girouxville	11	14	-	14	19	-	-								58
Ecole Routhier	Falher	28	25	21	3	15	13	-	-	-	-	-	3	10	1	119
St. Thomas d'Aquin	Edmonton	3	24	-	20	48	34									130
Parkside	Grande Pr.	-	28	-	-	-	-	-								28
École de Legal	Legal	-	20	17	15	9	10	1	-	3	5	-	-	1		81
Élém./Jr.H./Sec.	Bonnyville	-	9	37	16	36	28	4	23	23	15	39	24	10	1	265
École de Jean-Côté	Jean-Côté		44	5	8	8	1	2								68
École Fr. Antoine	Edmonton	-	-	16	22	-		-								38
École Fr Jan	St.Albert	-	-	20	2	9	39	7								77
École G.P. Vanier	Donnelly	-	-	8	10	13	10	-	16	19	5	6	48	22	1	158
École Grandin	Edmonton	-	-	1	12	18	-	2								33
Élém/Régionale	Saint Paul	-	-	1	6	-	-	-					18	6	12	43
École Highwood	Calgary	-	-	-	-		3	-								3
Fr Beauregard	Fort McM.	-	-	-	-	6	-	-								6
Ste Croix	Edmonton	-	8	14	-	-	-	-								22
Ste Marie	Lethbridge	-	-	-	-	-	-	1								1
(élém.)/Quartier Birchwood	Ft. McM.	-	-	11	-	-	-	2	1	1	-	1				16
J.H. Picard	Edmonton								7	6	-	44	6	9	19	91
Madeleine D'Houst	Calgary								8	9	6					23
Saint Matthew	Calgary								-	-	2	-				2
Saint Mary's	Calgary												1	14	3	18
		88	211	188	167	234	171	26	55	61	33	90	102	71	36	1533

Activités socio-culturelles

Bonnyville:

du 9 juillet au 19 août Camps d'été pour les jeunes de 6 à 15 ans organisé par l'ACFA de Bonnyville: 826-5276

Calgary:

22 juin B.B.Q. Réseau Femmes. Pour de plus amples informations communiquez avec l'ACFA de Calgary: 262-7074.

du 2 juillet au 17 août Camps d'été de 5 et 6 ans: Les p'tits rayons de soleil; de 7 à 10 ans: Les parcs-soleil, de 11 à 15 ans: Les Camps Plein Air; (Pour de plus amples renseignements: ACFA de Calgary: 262-7074)

Donnelly:

3 et 4 août Foire agricole organisée par la Société Agricole de Smoky River

5 août La journée du Patrimoine à l'occasion du 50e de la Société Agricole

Edmonton:

23 juin Fête de la St-Jean Batiste. Feu de camps à minuit au centre social de Griesbach (137e avenue - 109e rue) débute à 18 h. Pour de plus amples informations communiquez au 469-4401

Fort McMurray:

23 juin Fête de la St-Jean Baptiste au Lyon's Park à compter de 18 h 00. Pour informations: 791 7700.

Lethbridge:

24 juin Picnic familial au parc du lac Anderson au compter de 14 h 00. Pour informations: 328-8506.

Girouxville:

2 juillet La fête du Canada au Parc du Village. Tél. 323-4212.

2 au 3 juillet Ateliers art et artisanat pour les jeunes 5 à 15 ans. Tél. 323-4271

6 août La fête du patrimoine pour les jeunes. Exposition art et artisanat film - etc. Tél. 323-4212.

Grande Prairie:

22-23-24 juin Picnic familial au Saddle Hill's Ranch. Pour informations 532-8068.

Plamondon:

24 juin Fête de la St-Jean Baptiste. Picnic, tournoi de bal, compétitions jeux pour enfants, soirée dansante etc. Pour informations: 798-3896

Rivière-la-paix:

17 juin Théâtre La Débâcle présente "Le Chomage" comédie gymnase de l'école de Girouxville à 20 h 00

18 juin: Pour élire un(e) président(e) de l'ACFA - au centre Notre Dame de Falher à 19 h 30. Pour informations: ACFA 837-2026.

19 juin La Débâcle présente "Le Chomage" au Centre culturel de St-Isidore à 20 h 00

20 juin La Débâcle présente "Le Chomage" au centre communautaire de Guy à 20 h 00 (Radio-Canada sera là)

23 juin Fête de la St-Jean-Baptiste au par Tangent à 19 h 30

30 juin: Fête du Canada au Centre culturel de St-Isidore

2 juillet Fête du Canada au Parc du village à Girouxville

3 et 4 août Foire Agricole à Donnelly

5 août Journée du patrimoine à Donnelly Festival du miel organisé par l'ACFA. 837-2026

St-Paul:

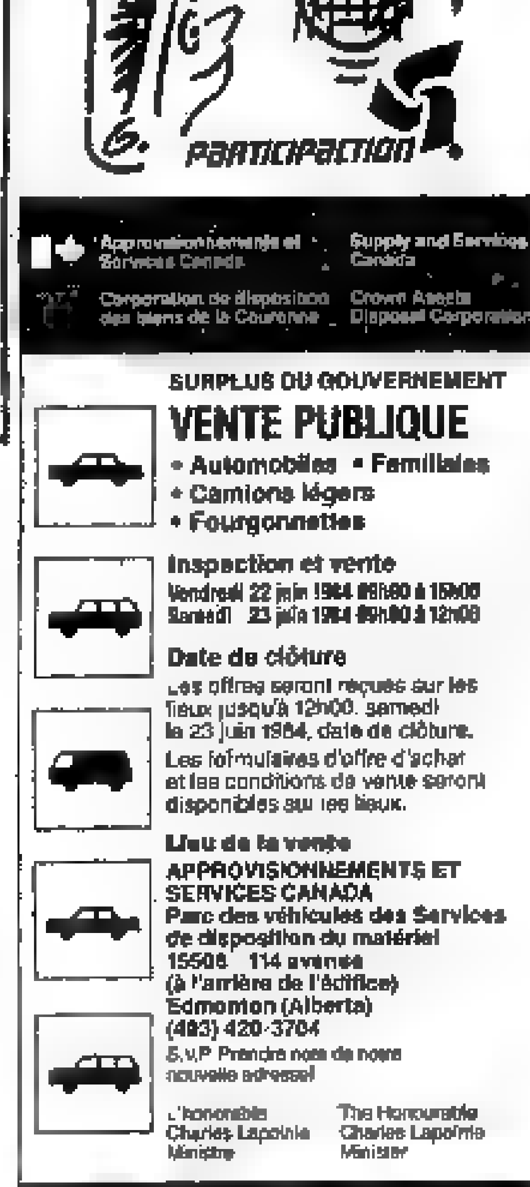
29-30 1er juillet Fête du Canada. Pour de plus amples informations communiquez avec l'ACFA au 645-4800

1er juillet Ouverture officielle du Centre culturel. Déjeuner aux crêpes ACFA. 645-4800



A l'occasion du 90e anniversaire de naissance, Mme Juliette Amiote d'Edmonton fut entourée de ses nombreux amis dont en voici deux. A gauche, Mme Jeanne Bouchard et à droite Mme Leon G. Poulin











Gardez les pieds sur la machine!

Le 24 juin, les communautés francophones d'Amérique fêtent avec enthousiasme la Saint-Jean-Baptiste. La Saint-Jean évoque pour nous des traditions et un destin commun et nous incite à resserrer les multiples liens d'amitié, de culture et d'histoire qui nous unissent encore.

Je profite de cette occasion pour vous exprimer le désir du gouvernement du Québec de poursuivre et de développer les relations qui existent déjà entre les francophones hors Québec et ceux du Québec.

Cet été, plusieurs d'entre vous serez à Québec à la Saint-Jean, pour les fêtes du 450e Anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier en Nouvelle-France.

Au nom du gouvernement du Québec, j'offre la plus cordiale bienvenue à tous ceux qui viendront partager nos réjouissances et je souhaite à tous les "héritiers de Jacques Cartier" une fête de la Saint-Jean-Baptiste 1984 chaleureuse et pleine de sens.



Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes

Pierre Marc Johnson



Nouvel institut de recherche sur les régions froides

Edmonton - Le sénateur, H.A. (Bud) Olson, leader du gouvernement au Sénat et ministre fédéral représentant l'Alberta a annoncé au nom de l'honorable Donald J. Johnston, ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et au Développement économique et régional, que le gouvernement fédéral a approuvé la création d'un nouveau laboratoire du Conseil national de recherches à Edmonton. L'Institut de recherche du CNRC sur les régions froides entrera en service en 1988 avec un effectif de 40 employés à temps plein; de plus, le laboratoire pourra accueillir jusqu'à 30 chercheurs invités. Son budget d'exploitation annuel atteindra 7,2 millions de dollars.

Il sera construit au coût de 13 millions de dollars au titre d'un accord de coopération passé entre le gouvernement fédéral, d'une part, et l'Edmonton R & D Park Authority et le gouvernement de l'Alberta, d'autre part.

Les nouvelles installations se consacreront à la recherche et au développement dans le domaine du génie civil et définiront des méthodes efficaces de construction et d'entretien pour les établissements nordiques.

"Comme le savent presque tous les Canadiens, la majeure partie du pays peut être qualifiée de "zone froide" à un moment ou à un autre de l'année. Nous constatons que le Canada est la seule nation occidentale qui envisage la mise en valeur massive de ses régions froides et c'est donc ici qu'il faudra assembler les connaissances nécessaires à cette entreprise. On ne peut envisager de les importer parce que les autres pays occidentaux n'ont rien qui les incitent à effectuer la recherche nécessaire", a souligné le ministre Donald J. Johnston.

On assistera au cours des 30 prochaines années à l'exploitation à grande échelle des richesses pétrolières et gazières de l'Arctique, ainsi que du Nord de l'Alberta et de la Saskatchewan. On exploitera également des gisements de minerais dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon; enfin l'énergie hydro-électrique des fleuves nordiques sera exploitée. Tous ces projets nécessiteront la construction de nouvelles villes, autoroutes et voies ferrées, ainsi que de nouveaux aéroports, chemins de fer, pipelines et ports.

On estime qu'au cours de la prochaine décennie les investissements pour le développement du Nord dépasseront les deux milliards de dollars par année. La mise en valeur des ressources nordiques canadiennes nécessitera la mise au point de nouvelles méthodes d'ingénierie, les connaissances acquises dans le Sud dans ce domaine étant souvent inapplicables.

En tant qu'installation nationale, l'Institut de recherche sur les régions froides du CNRC travaillera en étroite collaboration avec l'industrie canadienne. La moitié de l'espace disponible de l'Institut sera mise à la disposition d'utilisateurs de l'extérieur et de chercheurs invités et servira à la poursuite de projets conjoints.

L'Institut abritera des installations de laboratoire de type chambre froide pour les études de rendement, la mise au point d'instruments et l'étude de l'adaptation humaine à des conditions climatiques rigoureuses. Ces chambres froides seront plus grandes que celles dont dispose actuellement l'industrie et elles seront mises à son entière disposition.

L'institut est appelé à devenir un centre international dans le domaine de l'ingénierie nordique et devrait favoriser la création d'un marché mondial pour l'expertise canadienne.

"La ville d'Edmonton a été choisie pour recevoir l'institut parce qu'elle est reconnue comme étant la "porte" du Nord canadien et qu'elle abrite un nombre élevé d'activités liées à l'ingénierie dans les régions froides en raison de la présence de sociétés minières et forestières et d'entreprises de construction de pipelines. Elle permet également de maintenir une interaction étroite avec l'Université de l'Alberta, le Conseil de recherches de l'Alberta et le Center for Frontier Engineering Research", a conclu le sénateur Olson.

Usine bi-provinciale de valorisation du pétrole lourd

En septembre 1982, les gouvernements du Canada, de l'Alberta, de la Saskatchewan et la société Husky Oil Operations Ltd. entreprenaient la négociation d'un projet de construction d'une installation de valorisation, d'une capacité prévue de 54,000 barils par jour (8,571 m3) près de Lloydminster, qui est situé à la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Ces négociations ont abouti à la conclusion d'une entente le 3 juin 1984. Ces négociations prolongées traduisent bien la complexité du projet, qui prévoit trois catégories de production à partir de pétrole provenant de deux provinces et un train de mesures fiscales et financières fédérales-provinciales qui étaient jugées essentielles à son lancement.

L'installation de valorisation permettra de transformer le pétrole lourd en pétrole brut synthétique qui pourra être raffiné au Canada; cette installation s'alimentera en quantités égales de pétrole lourd et de bitume de la région de Lloydminster et de la région de Cold Lake.

La mise en valeur de sources adéquates de charges d'alimentation et la construction de l'usine feront intervenir des dépenses d'immobilisation de l'ordre de 2,3 milliards de dollars étalées sur les cinq prochaines années, et de 5,1 milliards de dollars au cours de la durée du projet. Des techniques de récupération in situ et de récupération assistée du pétrole seront utilisées pour produire du pétrole lourd et du bitume pour les besoins de l'usine.

Incidences économiques

L'usine bi-provinciale de valorisation du pétrole aura des incidences économiques marquées non seulement en Alberta et en Saskatchewan, mais également dans les autres régions du Canada. L'ensemble des revenus résultant des dépenses d'immobilisation et d'exploitation engagées dans le cadre du projet de la société Husky, et dont pourront profiter les entreprises et les employés canadiens, seront de l'ordre de 3,5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

La Saskatchewan et l'Alberta profiteront surtout des dépenses engagées dans le cadre des travaux de construction (1,5 milliard de dollars), des travaux de forage, de construction des pipe-lines, et de l'activité économique suscitée par les industries de services et d'approvisionnements (1,2 milliard de dollars). Les principales incidences à l'extérieur de la Saskatchewan et de l'Alberta résulteront de l'achat de plus de 500 millions de dollars de biens manufacturés et de services.

Sur le plan stratégique, le projet de la société Husky contribuera à la sécurité à long terme du Canada sur le plan des approvisionnements pétroliers. L'addition de 42,000 barils de pétrole par jour (6,667 m3) produits par l'usine bi-provinciale de valorisation permettra de contribuer à l'autosuffisance du Canada sur le plan pétrolier. Etant donné que le Canada possède des approvisionnements abondants de pétrole brut lourd et de bitume, l'annonce d'aujourd'hui relative à la construction d'une usine de cette taille indique bien que l'exploitation de ces vastes gisements sera une entreprise d'avenir.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

C.R.T.C. Avis d'audience publique 1984-62). **Aim, Allarcom, First Choice et OIPT.** Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 2 juillet 1984 à 9 h, au Centre de conférences de la Place du Portage, phase 4, Hull (Québec) en vue d'étudier les demandes des titulaires de licences de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise suivantes: Aim Satellite Broadcasting Ltd. ("Aim"), Allarcom Ltd ("Allarcom"), First Choice Canadian Communications Corporation ("First Choice") et Ontario Independent Pay Television Limited ("OIPT"). Les demandes sont les suivantes: 1. Demandes (841168800, 841169600, 841170400) en vue d'obtenir l'approbation de transférer l'actif du réseau de télévision payante de l'Allarcom desservant l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, à une filiale en propriété exclusive, soit l'Allarcom Pay Television Ltd. ("APT"); la fusion d'Aim et de l'OIPT avec l'APT; et l'émission d'une licence à l'APT en vue d'exploiter un réseau de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, à la rétrocession de la licence d'Aim l'autorisant à desservir la Colombie-Britannique et le Yukon, de celle de l'Allarcom l'autorisant à desservir l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ainsi que celle de l'OIPT l'autorisant à desservir l'Ontario. L'approbation de ces demandes est sollicitée sous réserve de l'approbation de la demande 841167000 décrite ci-dessous. 2. Une demande (841167000) présentée par First Choice en vue de modifier sa licence en redéfinissant le territoire qui lui est attribué, pour toutes les régions du Canada à seulement celles de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique. L'approbation de cette demande est sollicitée sous réserve de l'approbation des demandes 841168866, 841169600 et 841170400 décrites ci-dessus. Dans l'avis public CRTC 1984-81 du 2 avril 1984 intitulé "Service d'émissions spécialisées", le Conseil a indiqué son intention de favoriser la création de tous les services discrétionnaires canadiens de façon équitable et non discriminatoire, et a souligné l'importance de fournir toutes les possibilités de mettre en valeur la télévision payante canadienne. Ainsi, le Conseil a introduit diverses exigences en matière d'étagement combiné et autres, conçues afin de stimuler le taux de croissance de l'industrie de la télévision payante d'intérêt général au moment où les nouveaux services spécialisés seraient introduits. A la lumière du lancement de services discrétionnaires au début de l'automne 1984 et d'une situation continue d'incertitude peu désirable en ce qui a trait à la structure de l'industrie de la télévision payante d'intérêt général, le Conseil estime qu'il importe de traiter de ces questions le plus tôt possible et de rendre des décisions dans les plus brefs délais. Il entend donc entendre ces demandes à l'audience publique du 24 juillet 1984.

Veuillez noter que les demandes peuvent être examinées aux endroits ci-après:

Aim Satellite Broadcasting Corporation
108-900 ouest, rue Georgia
Vancouver, (C.-B.)
V6C 1P9

Allarcom Ltd.
200-5324 Calgary Tr.
Edmonton(Alta)
T6H 4J8

Ontario Independent Pay Television Ltd.
86 ouest, rue Bloor
Suite 500
Toronto (Ont.)
M5S 1M5

Premier Choix: TVEC
666 ouest, rue Sherbrooke
15ième étage
Montréal, (Qué.)
H3A 1E7

First Choice
1 ouest, rue Dundas
suite 1700
Toronto (Ont.)
M5G 1Z3

10691, Shellbridge Way
Suite 130
Richmond (C.-B.)
V6X 2W4

640-8ième avenue sud-ouest
Suite 800
Calgary (Alta.)
T2P 1G7

1505, rue Barrington
Sut 1205
Halifax, (N.-É.)
B3J 3K5

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HAR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

Edmonton, Alberta
Service de messagerie

Date limite: **28 juin 1984**

Dépôt: **aucun**

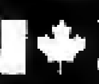
Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HAR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 150086 - pour la Gendarmerie Royale du Canada
Lac La Biche, Alberta
Edifice du détachement de la G.R.C.

Date limite: **16 juillet 1984**

Dépôt: **50$**

Offre dépositaire: Les sous-contracteurs pour les métiers d'électriciens et de mécaniciens devront soumettre leur offre dépositaire au bureau de l'Association de la Construction situé au 10215 - 176e rue, Edmonton, Alberta au plus tard 14 h (H.A.R.) le mardi 3 juillet 1984 en accord avec "Les règlements standards pour la pratique des offres dépositaires (Edifice des projets de construction du gouvernement fédéral)" daté le 7 août 1981.

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue s.e. Calgary, Alberta; et peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association de la Construction situés à Edmonton, Calgary et Lloyminster, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Abonnez-vous au Franco

Sortez des sentiers battus!

VIA

Montez à bord du nouveau train Panorama. Profitez du confort, du service... et du voyage.

Oui montez à bord du train Panorama, vous connaîtrez enfin le vrai plaisir de voyager.

Admirez les plus beaux paysages estivals du haut de la voiture panoramique. Vous avez envie de vous mettre quelque chose sous la dent? Le Panorama vous offre le choix: repas chauds ou, si vous préférez, un simple casse-croûte. Détendez-vous, faites-vous de nouveaux amis... Et découvrez le plaisir d'un voyage en train Panorama.

Divertissez-vous tout en économisant grâce aux tarifs spéciaux d'excursion aller et retour de 2 à 7 jours.

Alors, la prochaine fois que vous ferez un voyage, prenez le Panorama de VIA Rail et passez de bons moments!

Pour réserver, appelez votre agent de voyages ou VIA Rail à 1-800-665-8630.

À partir d'Edmonton:

VIA Rail offre le voyage de nuit jusqu'à Saskatoon. Voyage de jour de Saskatoon à Winnipeg.

Voyage de jour jusqu'à Jasper, Prince-George et Prince-Rupert, trois fois par semaine.

PANORAMA VIA

Winnipeg • Saskatoon • Edmonton • Jasper • Prince George • Prince Rupert

mots croisés

PROBLEME 5637

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2	■											■
3		■										
4			■						■		■	
5				■								■
6					■			■				
7						■	■			■		
8					■							
9					■							
10		■		■		■			■	■		
11			■			■			■			
12									■			

HORIZONTALEMENT

1–Partie de l'armure. – A quel endroit.
2–Causions.
3–Marque extérieure d'un culte (pl.).
4–Dans. – Autrement.
5–Rôti. – État de ce qui est tendu.
6–Action d'épier. – Abrév. d'Edouard. – Vedette.
7–En état d'ivresse (pl.). – Du verbe être. – Sert à encourager.
8–Air en général. – Séparer.
9–Petit prophète. – Légume.
10–Soeur. – Premier mot de l'hymne de Saint-Jean-Baptiste.
11–Poss. – A moi. – Inflammation des synoviales du poignet. – Personnage fantastique.
12–Eloignait. – Port dans l'île de Ré.

VERTICALEMENT

1–Prends des détours.
2–Deux lettres de tube. – Récent. – Prép. lat.
3–Bateau long et plat. – Avoir à la main.
4–Légumineuses. – Cap. – Monsieur.
5–Du verbe tarir. – Echec au roi.
6–Evêque de Lyon. – Particule.
7–Archevêque de Cantorbéry. – Epreuve.
8–Marquons de la joie. – Souffle vital.
9–Agent d'affaire. – Sortie.
10–Importa le tabac en France. – Consonnes. – De la gamme.
11–Hardi. – Voyager sur mer.
12–Connu. – Objet curieux (pl.).

mots cachés

8 lettres cachées

R	E	T	I	A	R	T	N	E	M	E	L	L	O	M
E	L	I	R	E	P	R	E	N	D	R	E	E	A	A
C	E	E	N	I	E	V	E	D	A	T	E	C	U	I
O	C	N	O	C	E	S	S	E	I	A	N	O	E	N
M	T	E	L	R	E	S	I	R	T	I	A	M	I	E
M	I	R	T	E	L	O	S	E	N	I	E	F	S	U
A	O	G	R	R	E	L	M	A	R	E	N	E	S	C
N	N	U	A	U	V	L	T	A	O	U	M	N	I	R
D	S	M	V	T	E	I	R	E	C	R	O	S	U	A
A	O	E	E	A	O	C	D	E	N	O	H	A	N	N
T	U	E	R	M	R	I	U	R	E	I	R	T	E	O
I	C	E	S	H	O	T	E	I	R	S	R	I	O	S
O	I	S	E	U	S	E	R	R	E	T	R	U	P	I
N	S	E	C	N	O	M	E	N	U	T	A	N	N	A
R	E	I	F	I	R	R	E	T	I	R	U	T	A	M

Admission

Compensation

Date
déveine

Elections
élève
élire
énergumènes

Haies
homme
hôte

Machination
maire
maison
maitriser
mare
maturité
mollement

Narguer
nature*
noces

Oiseuse

Peines

porter

Recommandation
reprendre
rire
rite
rogner
ronces

Soirs
solliciter
songer
soucis

Terrifier

traiter
travers
trêve
trier
trouer

Réponse du no: ELABORER

PROBLÈME 5636

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	E	G	A	L	I	T	E	■	B	A	R
2	E	C	A	L	O	T	■	T	U	E	R	■
3	C	O	L	■	T	E	T	I	E	R	E	S
4	Y	S	■	E	■	M	U	E	R	■	T	U
5	T	S	A	N	A	■	■	R	■	R	E	A
6	H	A	U	T	E	U	R	■	R	E	■	V
7	E	I	R	E	■	S	O	R	E	L	■	E
8	■	S	O	R	T	I	L	E	G	E	S	■
9	T	■	R	A	I	N	E	■	A	V	E	S
10	R	U	E	■	R	E	T	I	R	E	S	■
11	O	S	■	F	E	R	■	O	D	E	■	D
12	P	E	T	I	T	■	A	M	E	S	S	E



VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Vous pourrez réaliser des gains intéressants en finissant des travaux en cours et en faisant de nouveaux projets. Profitez de cette journée pour faire passer votre famille au premier rang de vos préoccupations.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Tout ira bien pour vos affaires de coeur si vous savez montrer votre affection à ceux que vous aimez. Mais veillez à ce que votre vie sentimentale ne vous prenne pas trop de temps, car ce serait au détriment de vos affaires.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Chez vous, les comportements sont presque toujours défavorables. Ils sont susceptibles de nuire à votre situation et de vous créer de redoutables rivalités, vis-à-vis des autres, vous rencontrerez de l'hostilité.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Durant cette journée, vous n'oserez pas accabler le destin, mais vous remercierez la Providence de l'ennui beaucoup plus grave qu'elle vous aura évité. Prenez garde aux impulsions et surtout aux conséquences qu'elles entraînent.

LION

du 23 juillet au 23 août

Il faut prendre la vie comme elle vient sans jamais se révolter contre le destin. Toute révolte et toute action malveillante ne changeraient rien à la situation qui vous préoccupe en ce moment.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Votre meilleure chance est de ne jamais tomber dans les erreurs de jugement et de toujours suivre le droit chemin. Le moindre écart, la plus petite action illégale peuvent vous causer des torts préjudiciables.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Les pis-aller ne peuvent pas durer indéfiniment. Ecoutez attentivement ce que l'on vous dira dans le milieu du travail de même que dans le milieu familial. Les astres vous conféreront une souplesse qui vous manque d'ordinaire.

SCORPION



du 24 oct. au 22 nov.

Vous vous ferez des relations qui dureront longtemps et qui sont dignes de votre intérêt. En vous penchant sur les souffrances d'un malade ou d'une personne âgée vous trouverez la solution d'un problème.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Une phrase que vous entendrez vous mettra la puce à l'oreille. Vous comprendrez pourquoi tout un chacun prenait des mines de conspirateur en vous croisant. C'est une excellente surprise.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Ne calquez pas votre comportement sur celui d'un tiers qui n'est guère apprécié dans le milieu que vous fréquentez. Ses audaces vestimentaires et autres lui vont "comme un tablier à une vache". On ne se plaindra pas de cette matinée.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

Ce qui vous pose un problème aujourd'hui sera résolu demain ou après-demain. Ne dramatisez donc pas. Une intervention de main de maître, vous sortira sûrement d'affaire. Pas d'inquiétude.

POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

On vous convaincra du bien fondé de vos suppositions. Si votre conviction ne s'affaiblit pas foncez afin de limiter les dégâts déjà avancés. Il faut faire plaisir à votre famille. Excellentes affaires dans les stations de sport.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception

10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

Ste-Anne

10422 - 99A avenue
Samedi: 17 h 15
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin

8700 - 84e avenue
Dimanche: 9 h et 11 h (messes)
10 h 00 à 10 h 45 approfondissement de la foi

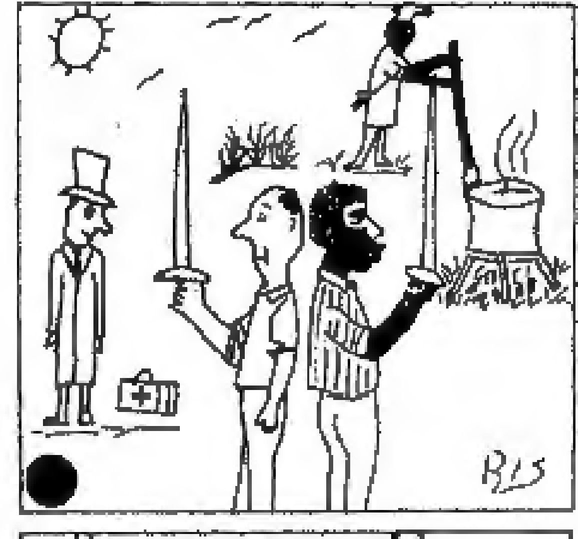
St-Joachim

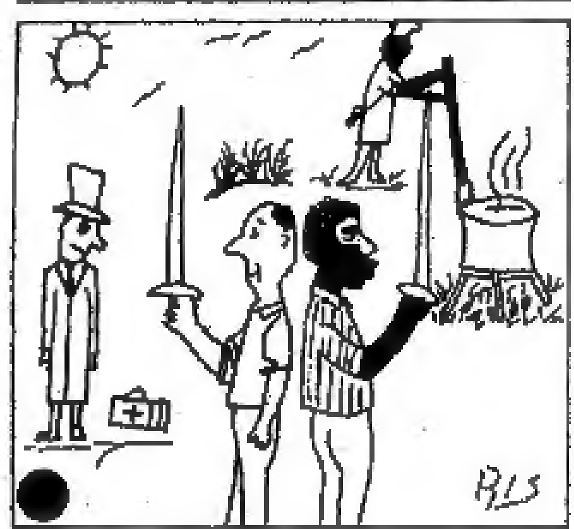
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary

1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs. SOP-410



Les dossiers de l'ACFA

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Herbert Otta écrit: "Le changement et la croissance surviennent quand quelqu'un s'est risqué tout entier et osé s'impliquer à fond dans une expérience où c'est sa vie qui est en jeu". N'est-ce pas extraordinaire? Quelqu'un s'est risqué tout entier et a osé s'impliquer à fond dans une expérience où c'est sa vie qui est en jeu, quelqu'un qui a cru en lui-même. Faire cela, expérimenter avec sa propre vie, c'est très réjouissant, plein de joie, de bonheur et d'émerveillement. Mais c'est aussi perturbant.

C'est effrayant parce que vous allez avoir affaire à l'inconnu et que vous êtes bien dans la complaisance. Vous pouvez vous installer confortablement et vous dire:"Tout va bien pour moi, j'ai un bon boulot, j'ai une voiture", mais vous décidez qu'il vous faudrait changer, que vos valeurs ne sont plus ces choses-là, et alors vous secouez votre complaisance.

[illegible]
[illegible]

Education

Dans une lettre datée du 9 juin, Claudette Roy annonce la dissolution du Comité ad hoc pour l'école française à Edmonton. "Chacun de vous, avec ses talents particuliers, a contribué à sa façon à la réussite du projet, écrit-elle aux membres de son comité. On dit que 'rien de grand n'est accompli sans enthousiasme'. Eh bien, à mon avis, vous êtes de ces personnes enthousiastes qui se sont montrées à la hauteur de la tâche qu'elles avaient à accomplir, et je vous en félicite".

Fierté

La Saint-Jean-Baptiste demeure une journée de ralliement et de fierté pour de nombreuses communautés franco-albertaines. Des célébrations particulières auront lieu notamment à Edmonton (à la Base des forces armées canadiennes), à Fort McMurray, à Plamondon et à Tangent.

Développement artistique

La Commission culturelle de l'ACFA est présentement en contact avec plusieurs groupes artistiques qui sont intéressés à donner des spectacles en Alberta au cours de l'année 1984-85. Il s'agit notamment des Chantamis d'Edmonton, du Théâtre français d'Edmonton, du groupe Folle Avoine du Manitoba, du Cercle Molière du Manitoba, et de la troupe des Farceurs de Victoria. D'autre part, le théâtre Parminou du Québec a déjà annoncé sa programmation pour l'année 1985-86 et a manifesté son désir de faire une tournée en Alberta. Des décisions concernant les tournées de spectacles pour 1984-85 seront prises lors de la prochaine réunion des animatrices de l'ACFA qui aura lieu à Edmonton les 25 et 26 juin prochain.

Communications

Depuis le 19 mai, le poste CHFA a diffusé des émissions de talents locaux depuis St-Paul, Donnelly, Plamondon, Bonnyville et Calgary. Au cours des entrevues qui ont eu lieu dans le cadre de ces émissions, on s'est dit partout enchanté de cette présence de CHFA dans les régions et on a exprimé le souhait que ces efforts de rapprochement de la population, fait dans le cadre des fêtes du 35e anniversaire de CHFA, se poursuivent de façon régulière.

Réunion des animatrices

Une réunion des animatrices de l'ACFA aura lieu à Edmonton les 25 et 26 juin prochain. Environ la moitié du temps sera consacré à travailler sur la programmation 84-85 de chacune des régionales. A l'ordre du jour, on note encore les items suivants: La librairie Le Carrefour, Tournée de spectacles, le Ciné-club pour enfants, les subventions, l'Année internationale de la Jeunesse, le Réseau culturel franco-ouest, l'enquête de Steve Carey, le colloque en développement économique d'octobre 1984, le Rond-Point '85, etc.